

METZ — 1, Avenue Foch 57000
PARIS — 15, Rue du Faubourg Montmartre 75009
MARSEILLE — 11, Cours Joseph Thierry 13001

Groupe3e.fr



Laurent LAVALLÉE



Célia STAMMLER



Linda RUA



DÉSINDUSTRIALISATION FRANÇAISE

SES CARACTÉRISTIQUES, SES CAUSES, LES SOLUTIONS

DATE

Avril 2026

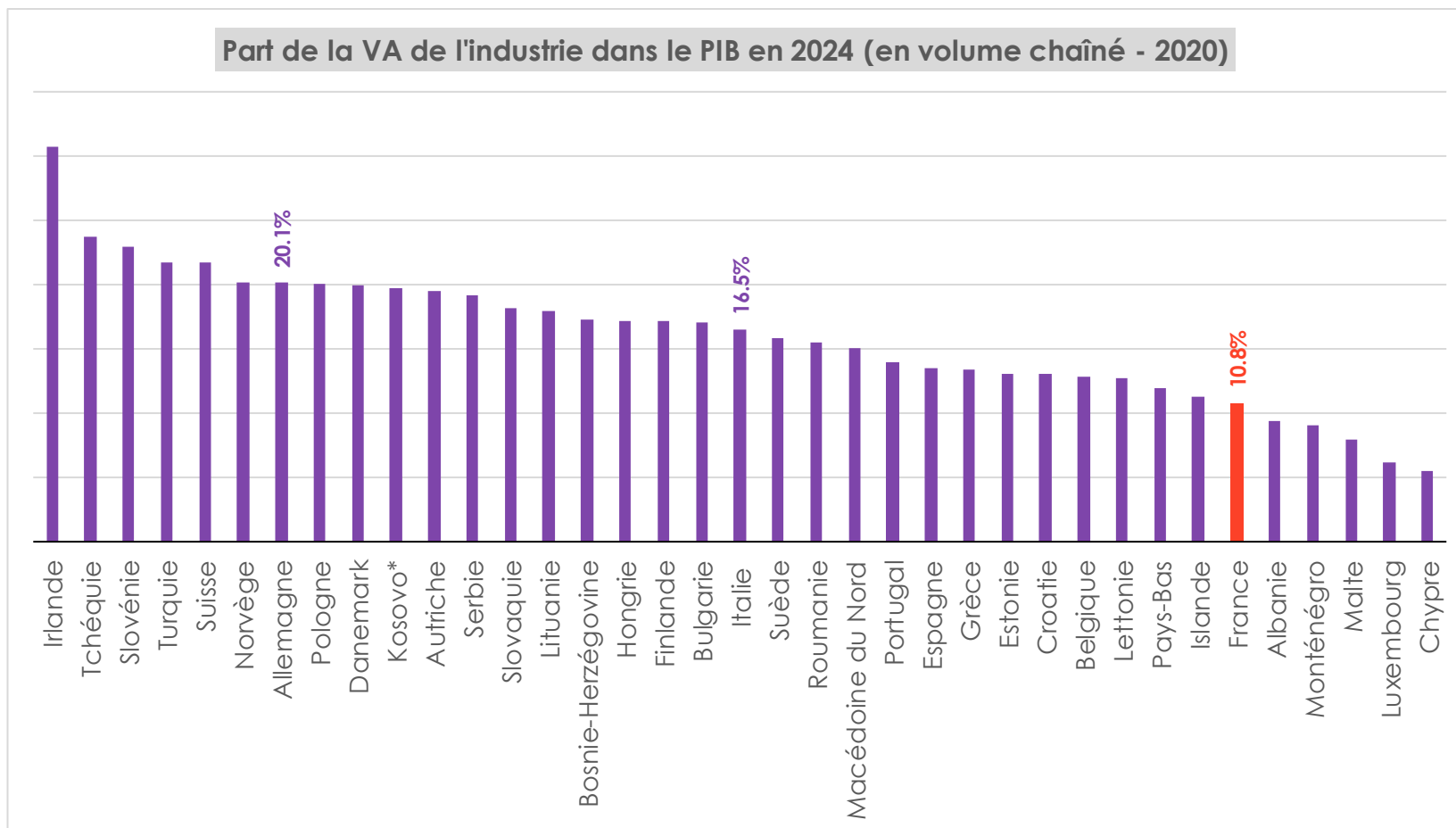
GROUPE 3E

CONSTRUCTEURS
D'ALTERNATIVES

- Les caractéristiques de la désindustrialisation

L'hémorragie industrielle s'accélère : la France est la grande perdante, le poids de l'industrie dans le PIB est en chute libre

En termes de poids de l'industrie dans le PIB (en volume), seuls le Monténégro, Malte, le Luxembourg et Chypre ont un score pire que celui de la France

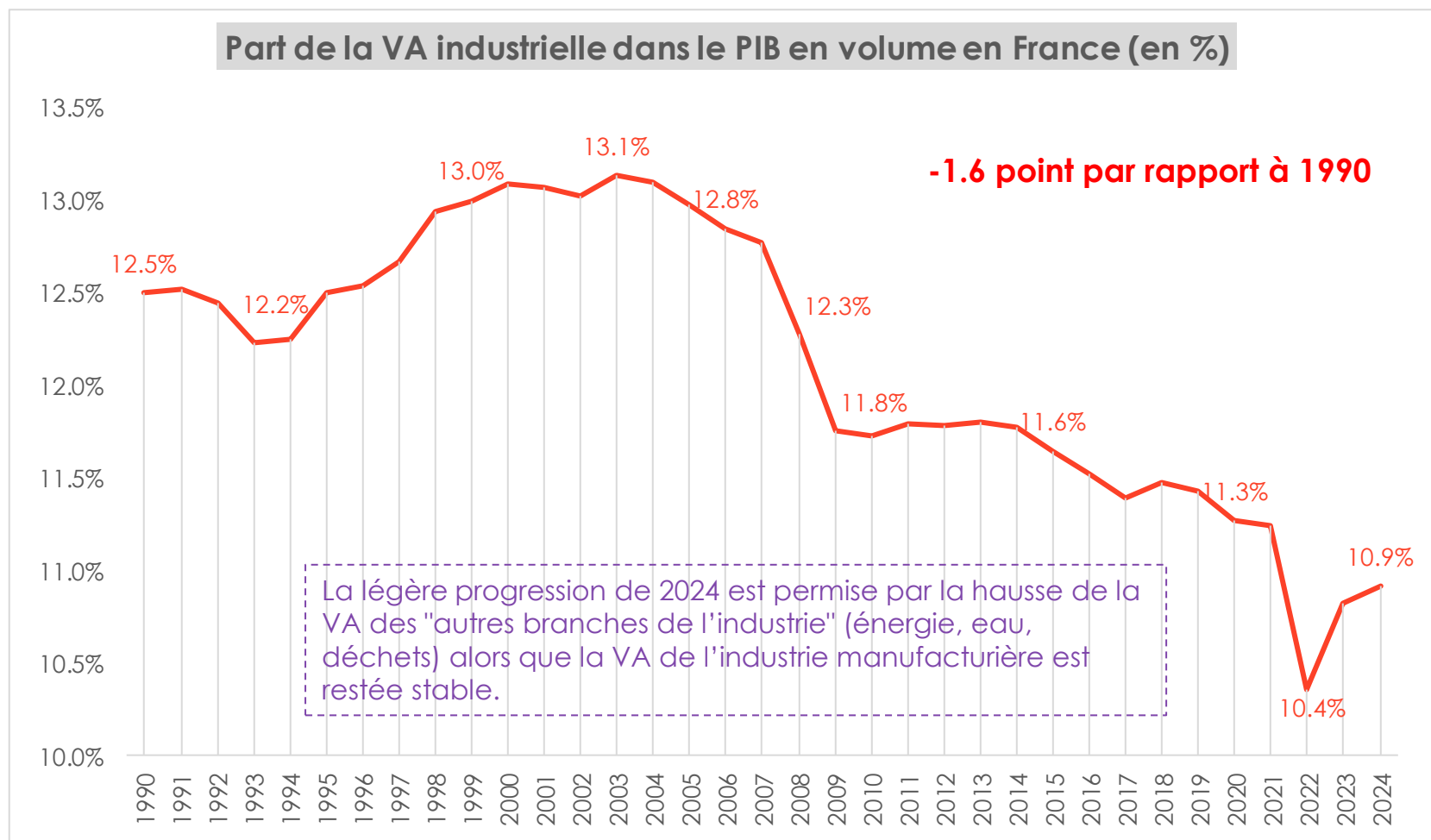


Source : Eurostat

Note : Industrie (hors construction) ; Volume = volumes chaînés (2020).

En France, la contribution au PIB de la valeur ajoutée industrielle en volume s'est repliée de 1.6 point depuis 1990. Le décrochage est brutal depuis le milieu des années 2000 et semble sans fin

Part de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB en volume



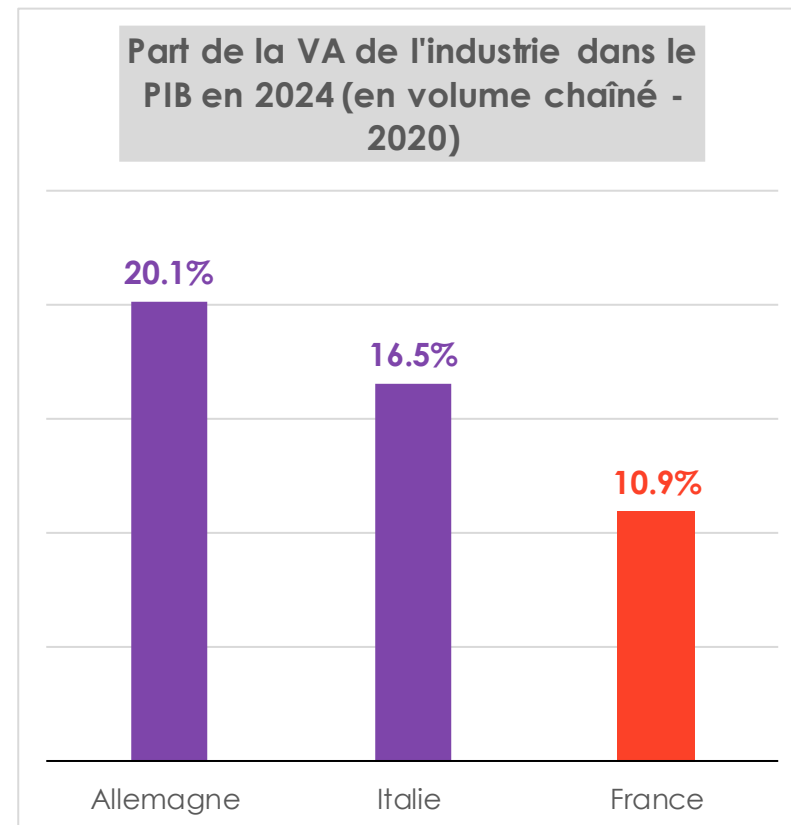
Source : Eurostat

Note : Les données pour 2022 et 2023 sont provisoires et sont sujettes à de potentielles révisions ; Industrie (hors construction) ; Volume = volumes chaînés (2020).

Le poids de l'industrie dans le PIB en Allemagne est presque deux fois plus important qu'en France

Poids de l'industrie dans le PIB

- **L'Allemagne** est sans surprise dans le top 10 des pays les plus industrialisés d'Europe avec 20.1 % de son PIB issu de l'industrie. C'est **presque deux fois plus qu'en France**.
- En **Italie**, l'industrie représente 16.5 % du PIB, soit **presque 6 points de plus qu'en France**.
- En termes de poids de l'industrie dans le PIB (en volume), seuls le Monténégro, Malte, le Luxembourg et Chypre ont un score pire que celui de la France.



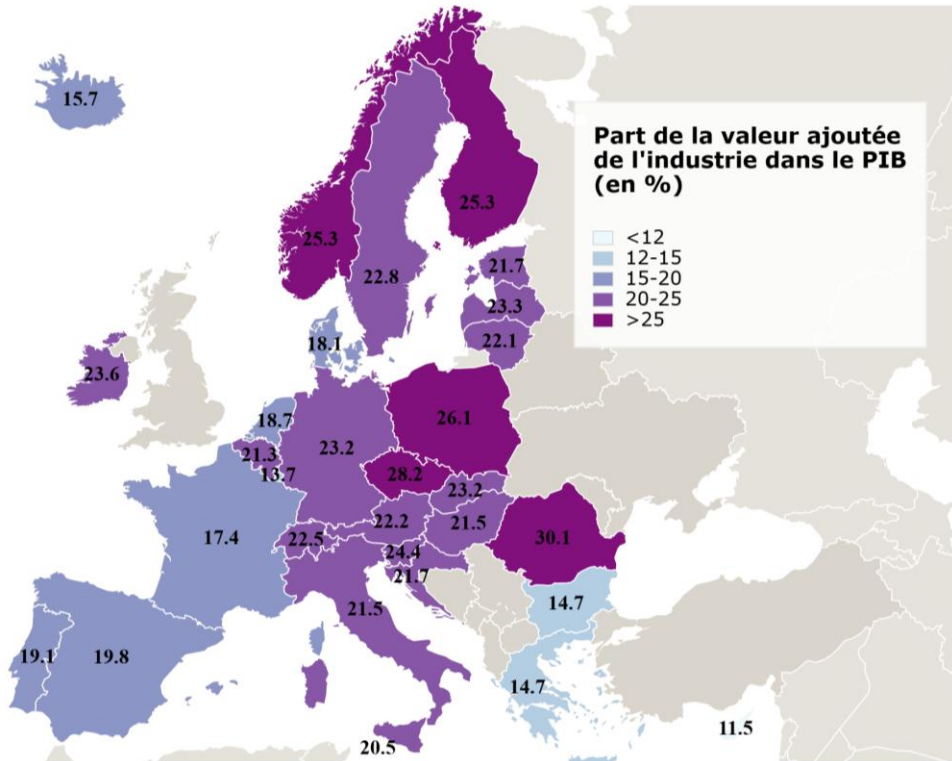
Source : Eurostat

Note : Les données pour 2022 et 2023 sont provisoires et sont sujettes à de potentielles révisions ; Industrie (hors construction) ; Volume = volumes chaînés (2020).

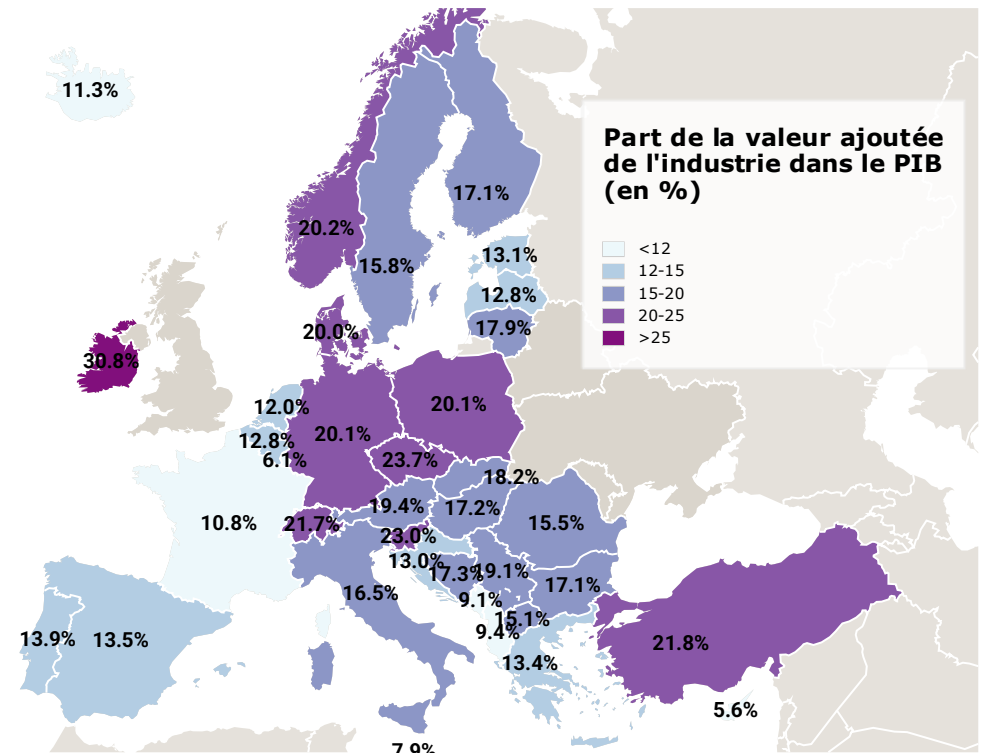
Depuis 1995, la contribution de l'industrie au PIB a diminué dans la quasi-totalité des pays européens mais la baisse est particulièrement marquée pour la France

Contribution de l'industrie au PIB

Part de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB des pays européens en 1995 (en %)



Part de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB des pays européens en 2024 (en %)

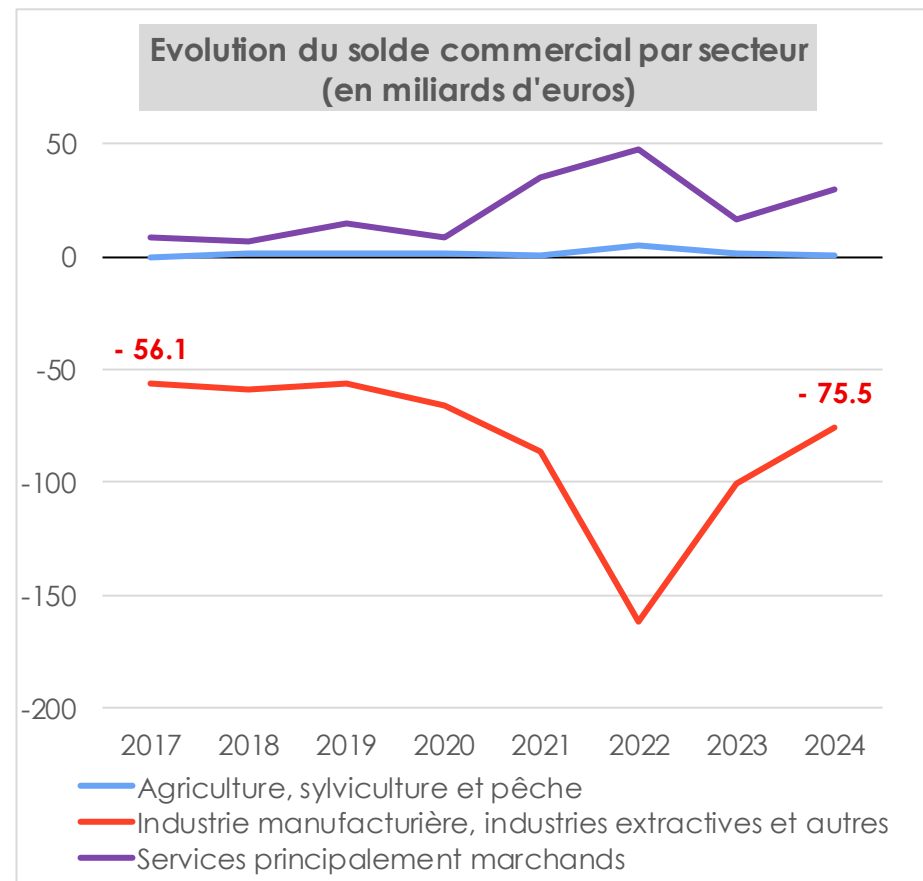


basemap from GISCO - Eurostat (European Commission)
Made with Khartis

Source : Eurostat

L'industrie enregistre en 2024 un déficit commercial de 75.5 milliards d'euros, soit 19.4 milliards de déficit de plus qu'en 2017

- Le secteur industriel est structurellement en déficit commercial depuis le début des années 2000 (voir page en annexe).
- **Entre 2017 et 2023, il s'est creusé de 42 milliards d'euros.**
 - En 2022, il avait atteint un record dans un contexte de crise énergétique : -161 milliards d'euros.
 - Malgré une remontée importante depuis 2022, le déficit reste plus élevé que jamais (hormis 2022). Il reste toujours 19.4 milliards d'euros inférieur à son niveau de 2017.
- Le solde commercial dans les autres secteurs n'a pas connu un tel déclin et reste excédentaire sur toute la période (bien que faiblement).



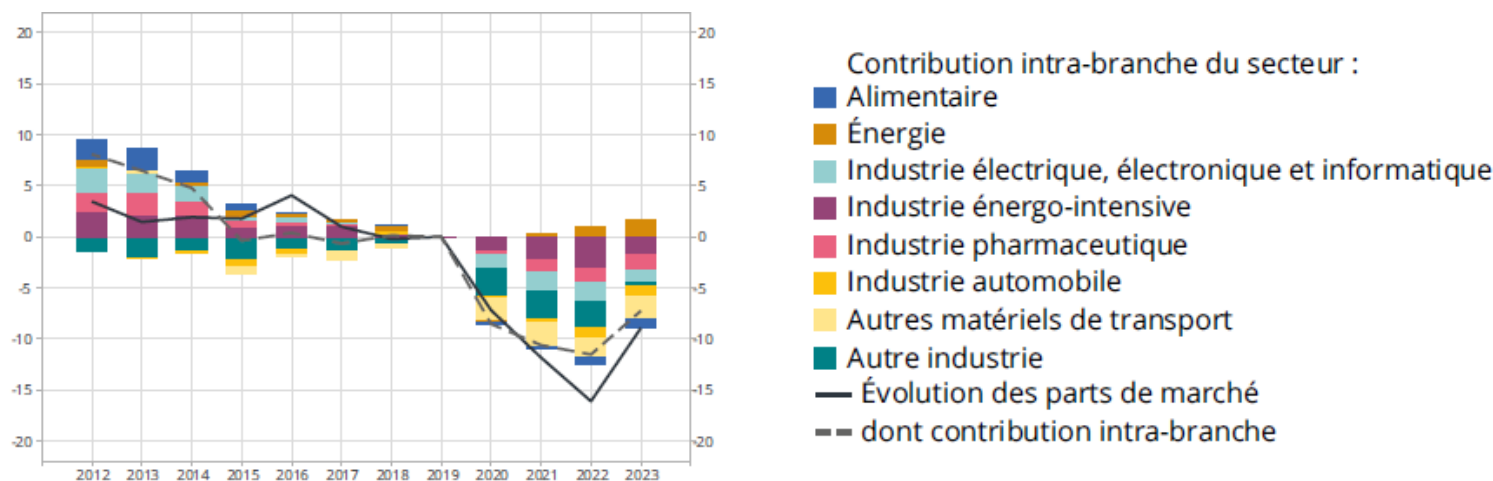
Source : [INSEE](https://www.insee.fr)

La dégradation de la compétitivité française contribue à l'érosion des parts de marché de la France dans les exportations mondiales de marchandises

La compétitivité hors prix s'est également dégradée

- **Les produits des industries énérgo-intensives expliquent 22 % des pertes de parts de marché entre 2019 et 2023 pour la France** et jusqu'à 25 % pour l'Allemagne.
- D'autres produits sont également responsables des pertes de parts de marché de l'Europe et en particulier de la France depuis la crise sanitaire. C'est en particulier le cas de l'automobile et des équipements électroniques, secteurs dans lesquels le coût de l'énergie joue un rôle plus secondaire. Les pertes de parts de marché dans ces secteurs relèvent plutôt d'une dégradation de la compétitivité hors coût.

Décomposition sectorielle de l'évolution de parts de marché à l'exportation de biens en valeur de la France



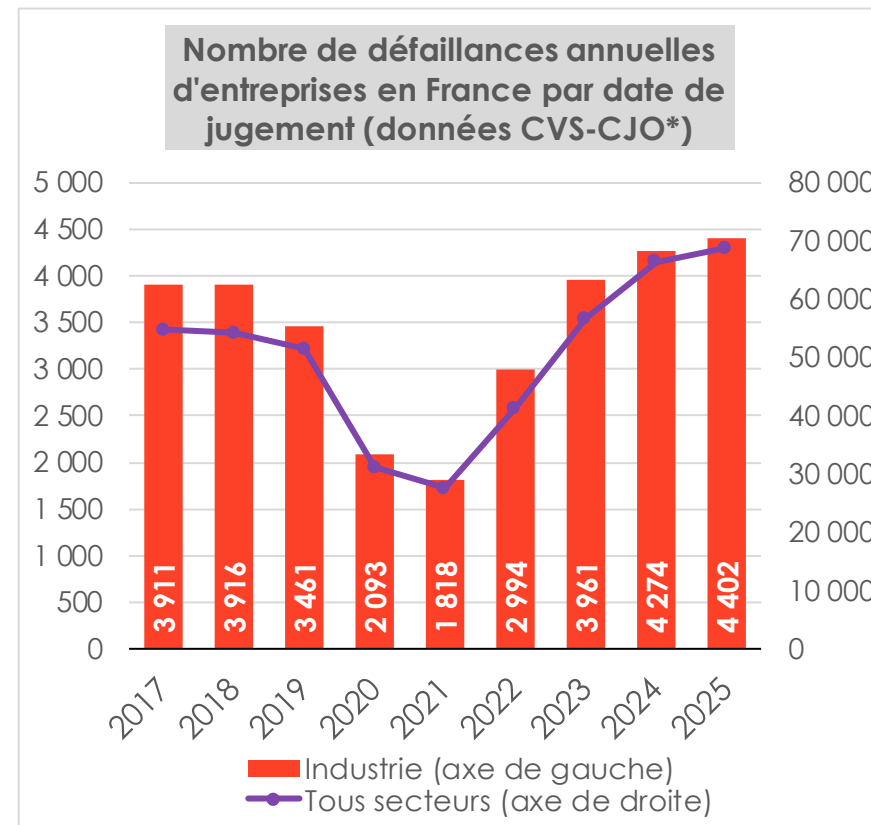
Source : Insee, note de conjoncture de juillet 2024

En 2025, les défaillances d'entreprises industrielles atteignent un nouveau record

Nombre de défaillances d'entreprises

491 défaillances de plus en 2025 qu'en 2017

- Le nombre de défaillances d'entreprises industrielles était relativement faible depuis 2017 (moins de 4 000) alors qu'il avait été systématiquement supérieur à 4 500 depuis les années 2000 (et encore bien plus élevé dans les années 1990).
- Sous l'effet des mesures de soutien artificiel par l'Etat aux entreprises durant la pandémie (le fameux "quoi qu'il en coûte"), les défaillances ont marqué le pas en 2020 et 2021.
- Elles sont depuis reparties à la hausse et ont atteint en **2025** un nombre record depuis 2017 de 4 402, soit **441 défaillances de plus qu'en 2023 (+11 %)**.
- L'industrie n'est pas le seul secteur concerné puisque les défaillances d'entreprises tous secteurs confondus ont également atteint leur plus haut niveau en 2025.



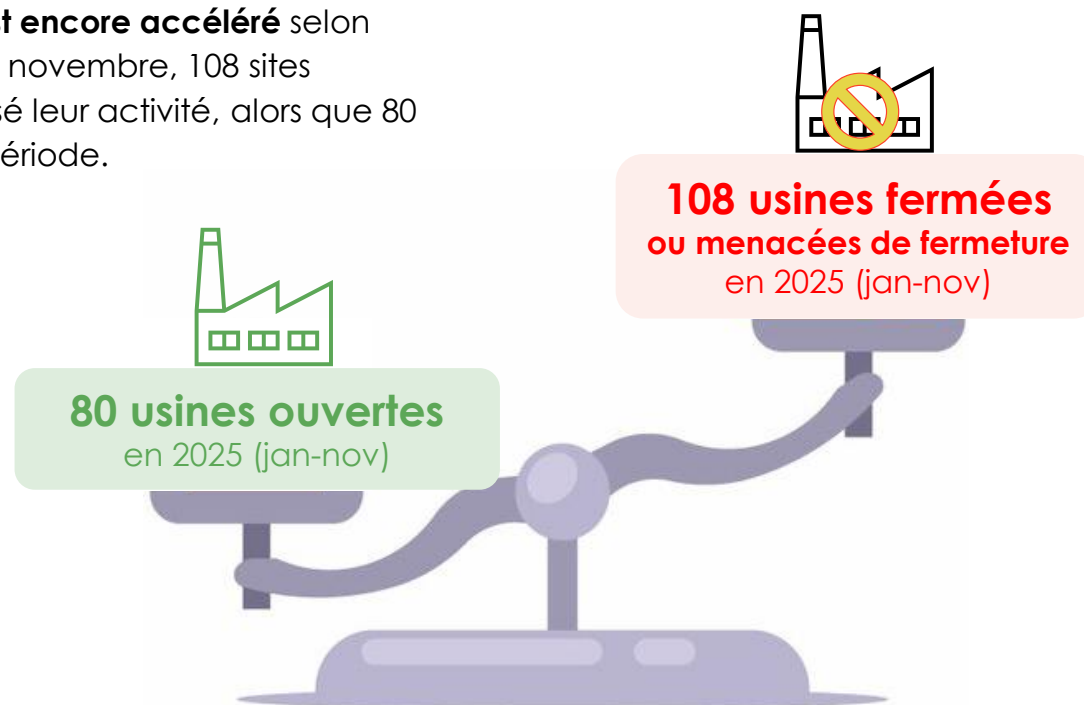
* Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Note : "Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une unité légale est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations." (Insee)

Source : Insee

En 2025, les fermetures d'usines ont dépassé les ouvertures pour la deuxième année consécutive

- Au 8 décembre 2024, le cabinet Trendéo annonçait que **sur l'ensemble de l'année 2024, l'industrie française avait connu davantage de fermetures d'usines de plus de 10 salariés que d'ouvertures** (15 de plus), **une première depuis 2016**. Ce retournement de tendance se constatait sur les derniers mois de l'année.
- En **2025, le rythme de la désindustrialisation s'est encore accéléré** selon l'Usine Nouvelle qui dénombrait entre janvier et novembre, 108 sites industriels menacés de fermeture ou ayant cessé leur activité, alors que 80 nouvelles usines ont été ouvertes sur la même période.



1 : seuls sont pris en compte les investissements de plus d'un million d'euros dans de nouveaux sites industriels.

Sources : [L'Usine Nouvelle, C. Houbart, 6/12/2024](#), [S. Davesne, 14/11/2025](#) et [S. Davesne, 27/06/2024](#) ; [Les Echos, M. Kindermans, 20/11/2024](#) ; [France Info, 8/12/2024](#)

Depuis 2023, les plans sociaux se multiplient dans l'industrie et ce phénomène s'est poursuivi en 2025

483 plans sociaux ont été comptabilisés depuis septembre 2023 tous secteurs confondus

- Encore une fois, les défaillances d'entreprise enregistrent un record. Près de **70 000 entreprises ont été classées défaillantes en 2025**, soit 64 % de plus qu'en 2021.

107 562 emplois directs ont été supprimés ou menacés de suppressions entre septembre 2023 et décembre 2025, dont la moitié dans l'industrie.

- La CGT comptabilise **483 plans sociaux en décembre 2025** depuis septembre 2023 tous secteurs confondus. Ce ne sont pas moins de 107 562 emplois qui sont directement menacés ou supprimés, dont plus de la moitié dans le seul secteur de l'industrie. Mais l'impact de ces plans sociaux sur l'emploi est encore plus important en considérant les emplois indirects qui sont également menacés de suppression. Au total, en considérant les emplois directs et indirects, ce sont entre 200 000 et 300 000 emplois qui sont menacés ou supprimés depuis septembre 2023.

- Le secteur industriel est particulièrement touché par cette vague de plans sociaux. La fermeture de l'usine **Bosch** de Moulins-Yzeure en décembre où travaillaient 270 salariés, le redressement judiciaire du **Verrier Arc** menaçant de suppression pas loin de 500 emplois ou encore la fermeture d'une usine de l'équipementier **Dumarey** (320 salariés concernés) témoignent de cette intensification.
- Parmi les branches industrielles, la métallurgie et la mécanique ont été particulièrement impactées avec une hausse de 28 % des défaillances d'entreprise en à peine un an en 2025. Au total, ce sont 26 058 emplois qui ont été détruits dans l'industrie métallurgique depuis septembre 2023.



Sources : [Les Echos \(20/11/2024\)](#) ; [La CGT \(28/05/2025\)](#)

● Les principales causes de la désindustrialisation

Pourquoi la situation de l'industrie s'est dégradée sur la période récente ?



- La **fin du "quoi qu'il en coûte"**, qui avait permis à certaines entreprises de faire face à la crise sanitaire et à d'autres de pallier leurs difficultés préexistantes, engendre un effet de rattrapage marqué par des licenciements et des défaillances d'entreprises dont les difficultés avaient été mises sur pause pendant deux ans.



- **Des stratégies financières court-termistes et opportunistes des grands groupes** qui plombent littéralement l'économie française. **Augmentation de la valeur ajoutée dédiée à la rémunération des actionnaires** (sous forme de dividendes et de rachats d'actions) au détriment de l'**investissement**.



- **Hausse des taux de profits** au détriment des **salaires**.
- Le **ralentissement en conséquence de l'activité économique et la demande finale en berne liée à l'inflation post Covid** réduisent les débouchés pour les industriels. La part des industriels déclarant recevoir une demande insuffisante a bondi de 20.5 points depuis le deuxième trimestre 2022.



- **L'instabilité politique française** liée au manque de légitimité des gouvernements qui pénalise les investissements.



- **L'instabilité géopolitique** associée à la multiplication des conflits.
- La **hausse des prix de l'énergie et du fret** a nettement pesé sur les industriels européens. En 2024, l'électricité sur les marchés de gros spot était en moyenne **deux fois moins chère aux Etats-Unis qu'en France**. Mais les prix énergétiques **n'expliquent pas tout**. L'Italie, malgré une énergie bien plus chère que la nôtre, a réussi en 2024 à se hisser à la 4^e place mondiale des exportateurs industriels.



- Des **licenciements opportunistes** : dans une conjoncture marquée par des plans de licenciement en série, certaines entreprises qui se portent bien et profitent abondamment des aides publiques peuvent y voir l'occasion de licencier sans trop attirer l'attention.
- La **crise du bâtiment participe également à la fragilisation du secteur industriel**. La construction représente un débouché majeur pour les produits industriels. La crise qu'elle traverse actuellement a donc des effets d'entraînement négatifs importants notamment dans la fabrication de minerais, la métallurgie et les produits plastiques et caoutchouc.



- Un **euro fort** qui a pénalisé l'industrie française spécialisée sur le milieu de gamme.
- **Insuffisance de l'investissement** et perte d'efficacité de la **R&D qui subit un manque d'investissement public au bénéfice d'une R&D privée largement subventionnée**

● Les principales causes de la désindustrialisation

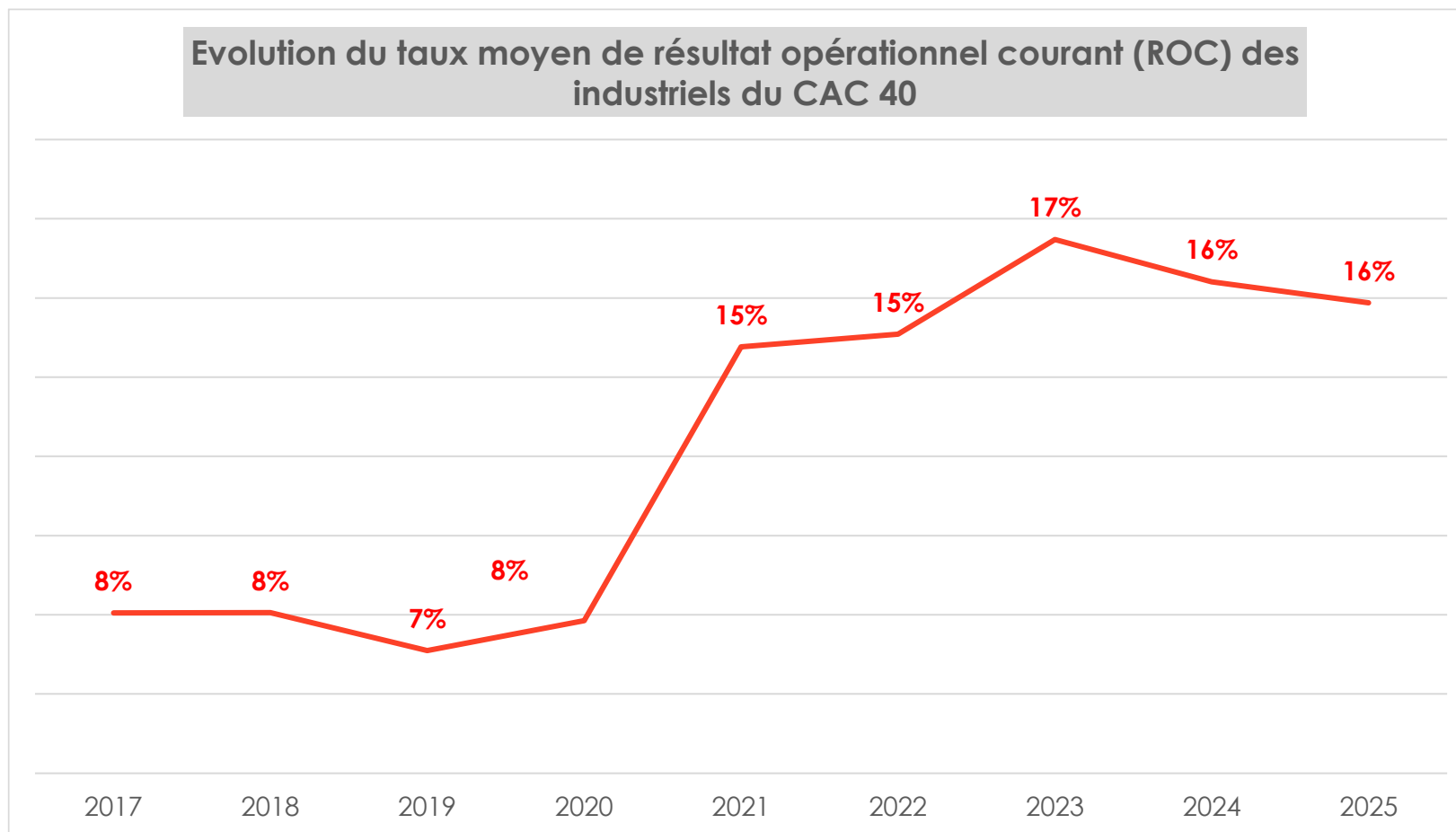
FOCUS : DES ACTIONNAIRES DÉFAILLANTS

Les stratégies coupables des grands groupes

- LES INDUSTRIELS DU CAC 40 ONT NÉGLIGÉ LES SALAIRES ET LES INVESTISSEMENTS AU PROFIT DE LA RÉMUNÉRATION DES ACTIONNAIRES

La profitabilité courante des industriels du CAC 40 a augmenté de 50 % entre 2017 et 2025

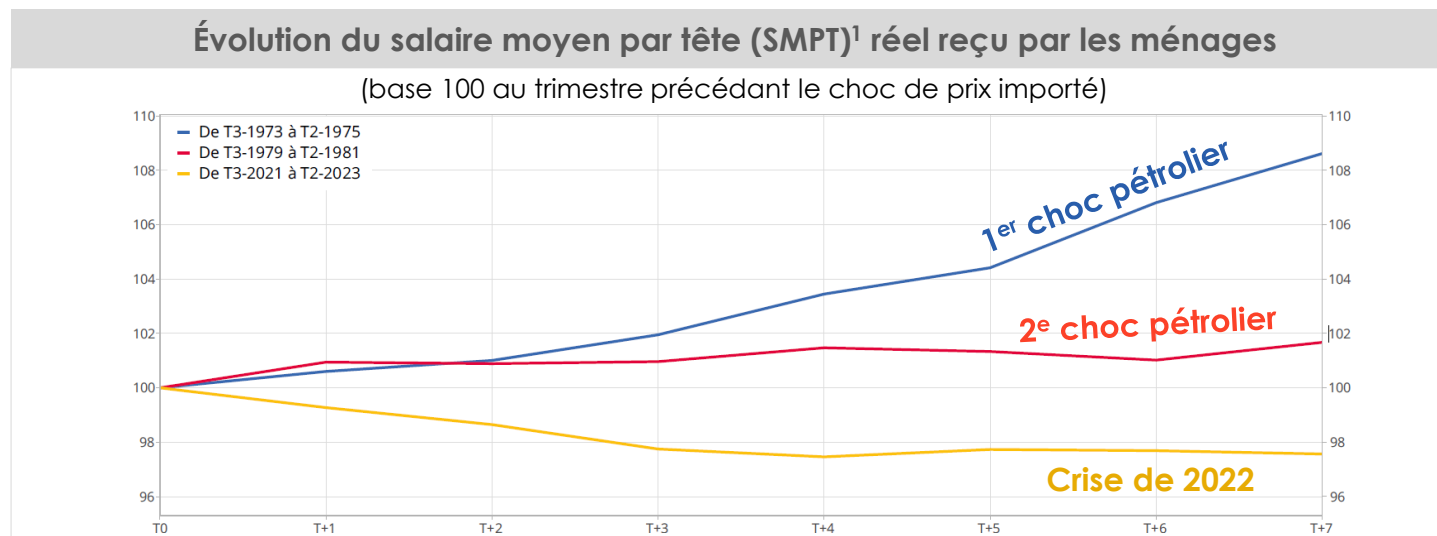
À la lecture des taux de profits, la crise de la Covid ne semble pas avoir eu lieu



Source : données issues des rapports annuels des groupes, mis en forme par les auteurs.

La hausse des profits est réalisée dans un contexte de forte inflation, au prix d'une baisse inédite des salaires réels, principale cause du repli de la demande

- **Les salaires réels (salaires moyens par tête),** c'est-à-dire corrigés de l'évolution des prix, **ont subi une baisse inédite (-2.4 %)** en 2022 et 2023. En effet, sur cette période, le salaire moyen par tête perçu par les salariés¹ a augmenté moins vite que les prix à la consommation des ménages.
- La situation était bien pire qu'après les chocs pétroliers des années 1970, qui avaient pourtant engendré une inflation deux fois plus élevée.



-2.4 %
= recul des salaires réels en deux ans (2022 et 2023)

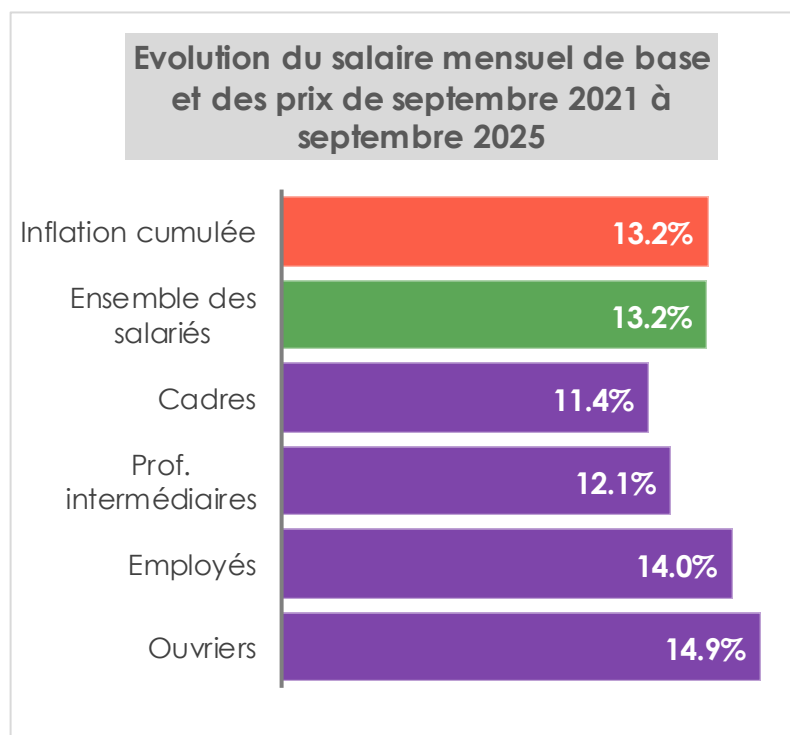
Note : Pour la période 1973-1975, est reporté seulement l'emploi salarié du secteur marchand, faute d'autres données.
Lecture : au deuxième trimestre 2023, le SMPT reçu par les ménages baisse de 2,4 % par rapport au troisième trimestre 2021.
Source : Insee, note de conjoncture de juillet 2024.

1 : y-compris activité partielle versée par les pouvoirs publics lors de la pandémie.

Fin 2025, les hausses de salaire moyennes permettent enfin, mais tout juste, de rattraper l'inflation cumulée depuis 2021

Ce rattrapage est largement imputable à l'augmentation automatique du SMIC

- En septembre 2025, la hausse moyenne du salaire mensuel de base des salariés a enfin permis de compenser l'inflation. **Les salariés ont donc retrouvé un pouvoir d'achat similaire au niveau de 2021.** Mais ils n'en ont pas gagné pour autant ! L'évolution salariale moyenne cumulée depuis septembre 2021 est strictement égale à l'évolution des prix sur cette période (+13.2 %).



- Une large part de ces augmentations salariales peut d'ailleurs être **attribuée à l'augmentation automatique du SMIC**, qui a connu neuf revalorisations depuis 2021. **Le rattrapage des salaires ne résulte donc que peu des efforts de revalorisation salariale de la part employeurs.**
- Pour preuve, les professions intermédiaires et les cadres, disposant majoritairement d'un salaire supérieur au SMIC, n'ont pas connu un tel rattrapage. Entre septembre 2021 et septembre 2025, les professions intermédiaires n'ont eu droit qu'à 12.1 % d'augmentation salariale en cumulé, et les cadres qu'à 11.4 %, pour une inflation cumulée qui a atteint 13.2 % sur la même période.

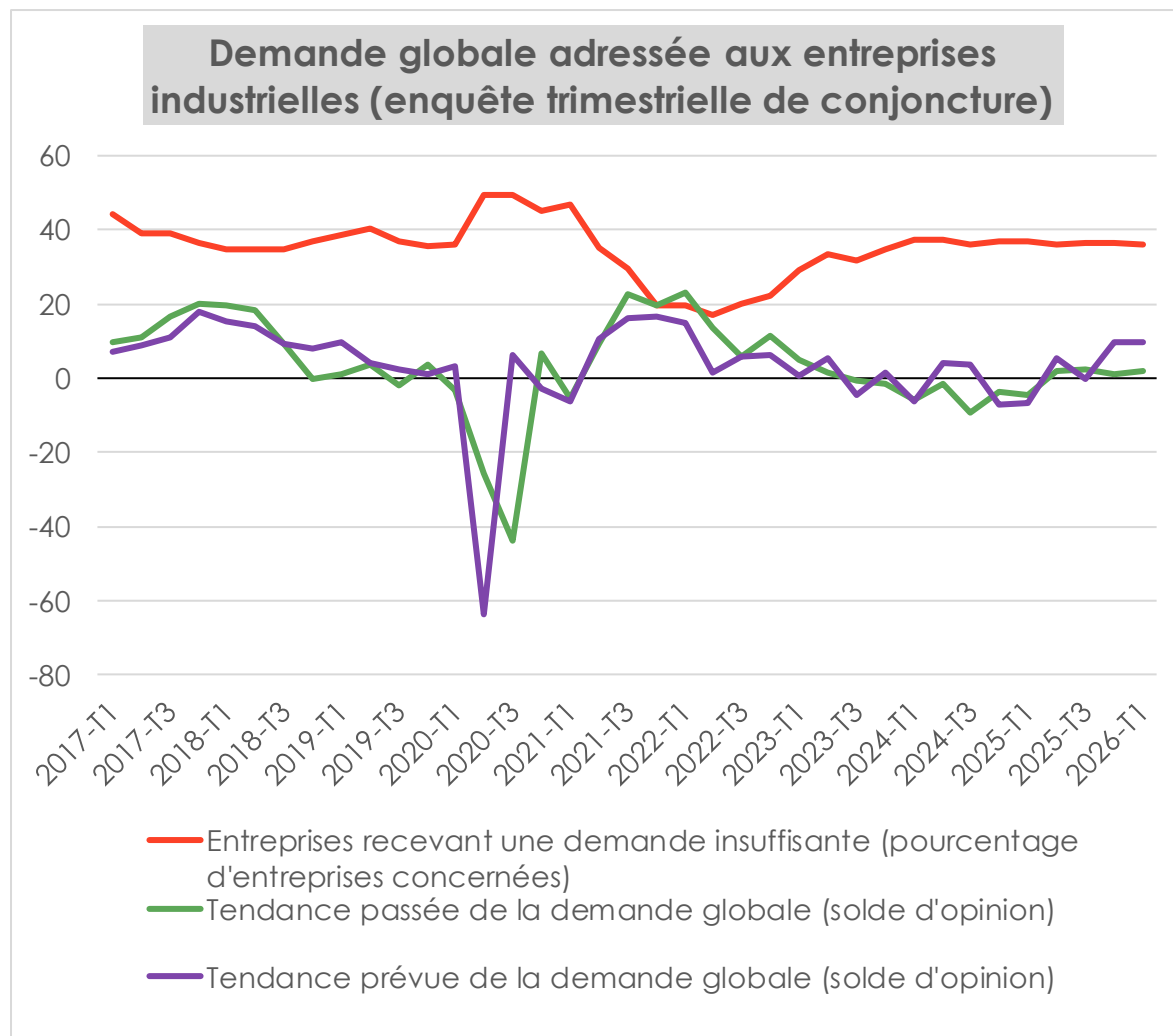
La croissance économique et la demande finale en conséquence sont en berne, réduisant les débouchés des industriels



+18.8 points

de pourcentage d'entreprises recevant une demande insuffisante depuis le 2^e trimestre 2022.

- La **croissance économique a été faible** en 2024 (1.1 %) et plus encore en 2025 (0.9 %), pas de quoi rassurer les entreprises.
- La **demande globale adressée aux entreprises industrielles s'affaïsse depuis le deuxième trimestre 2022 sous l'effet d'une inflation historique** : la part des entreprises de l'industrie déclarant recevoir une demande insuffisante a augmenté de 18.9 points.

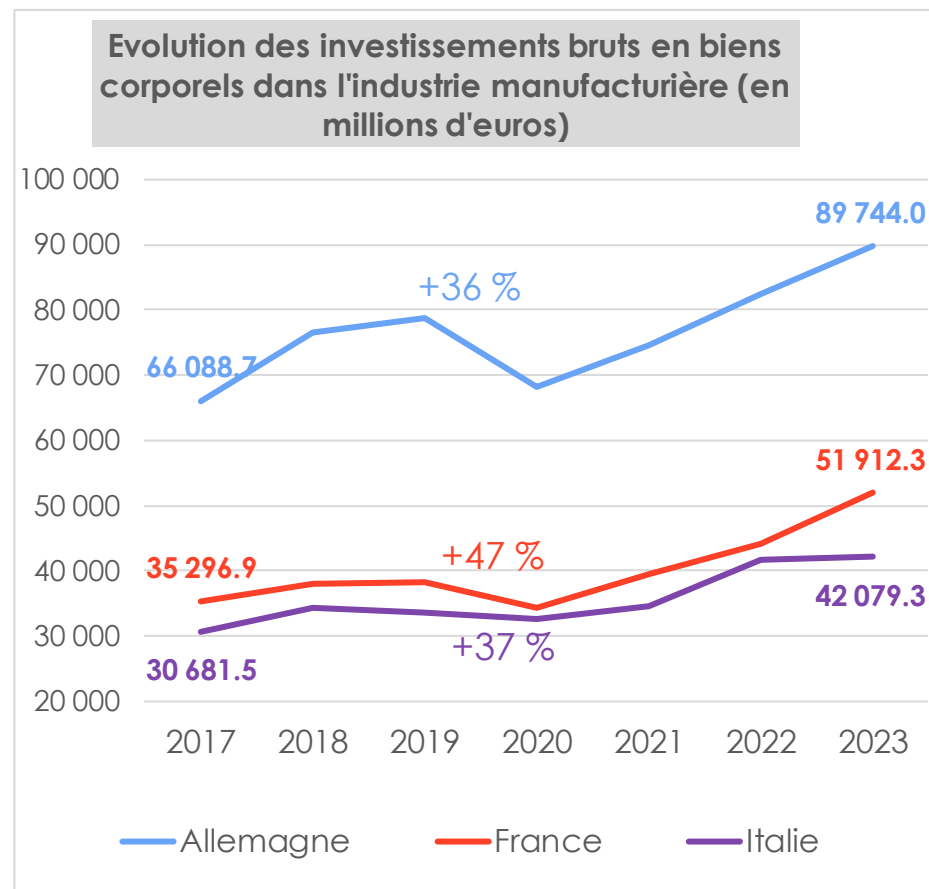


Sources : Le Monde, AFP (04/12/2024) ; Insee

De la même façon, les investissements ont relativement peu profité des super profits. En valeur, les investissements des industriels français sont restés quasiment deux fois plus faibles que les investissements allemands entre 2017 et 2023

Investissements bruts en biens corporels

- En valeur, les investissements bruts en biens corporels de l'industrie manufacturière française sont nettement inférieurs aux investissements allemands. Depuis 2017, les investissements de l'industrie française étaient quasiment deux fois plus faibles que les investissements allemands.
- Cependant, les investissements des industriels français sont tout de même restés dynamiques sur la période, en hausse de 25 % depuis 2017, identique à la performance allemande. La croissance française a cependant été inférieure de 11 points au rythme de croissance des investissements italiens.
- Mais, en considérant la part de l'investissement dans la valeur ajoutée, dans la production et dans l'excédent brut d'exploitation, la France fait figure de bonne élève (voir les pages suivantes).



Note : Les données de 2023 sont les dernières disponibles.

Source : Eurostat

Groupe3E.fr

Désindustrialisation française

Les investissements industriels ont cependant dégringolé et les perspectives pour 2026 ne sont pas plus encourageantes

Investissements industriels et productivité du travail

- En 2024, **le volume d'investissements industriels en France a chuté de 10 % par rapport à 2023**. Cette baisse des investissements dans l'industrie est une première depuis 2019.
- La **persistance des conditions de financement défavorables** en dépit du récent mouvement de baisse des taux directeurs et **la demande atone adressée aux industriels freinent les investissements du secteur**. Et les perspectives ne sont guère favorables en 2025 ! En effet, seulement 50 % des industriels estiment que la demande stimulera leurs investissements en 2025, un niveau au plus bas depuis vingt ans. De même, seuls 7 % des chefs d'entreprises de l'industrie manufacturière estiment que les conditions financières sont de nature à stimuler les investissements prévus en 2025. Ce niveau est le plus bas jamais connu sur les vingt dernières années.
- En 2025, les investissements des industriels devraient ainsi davantage porter sur le renouvellement ou la modernisation du matériel existant plutôt que sur des investissements de capacité. Seulement 16 % des industriels envisagent de réaliser des investissements de capacité en 2025 (contre 24 % en 2024).

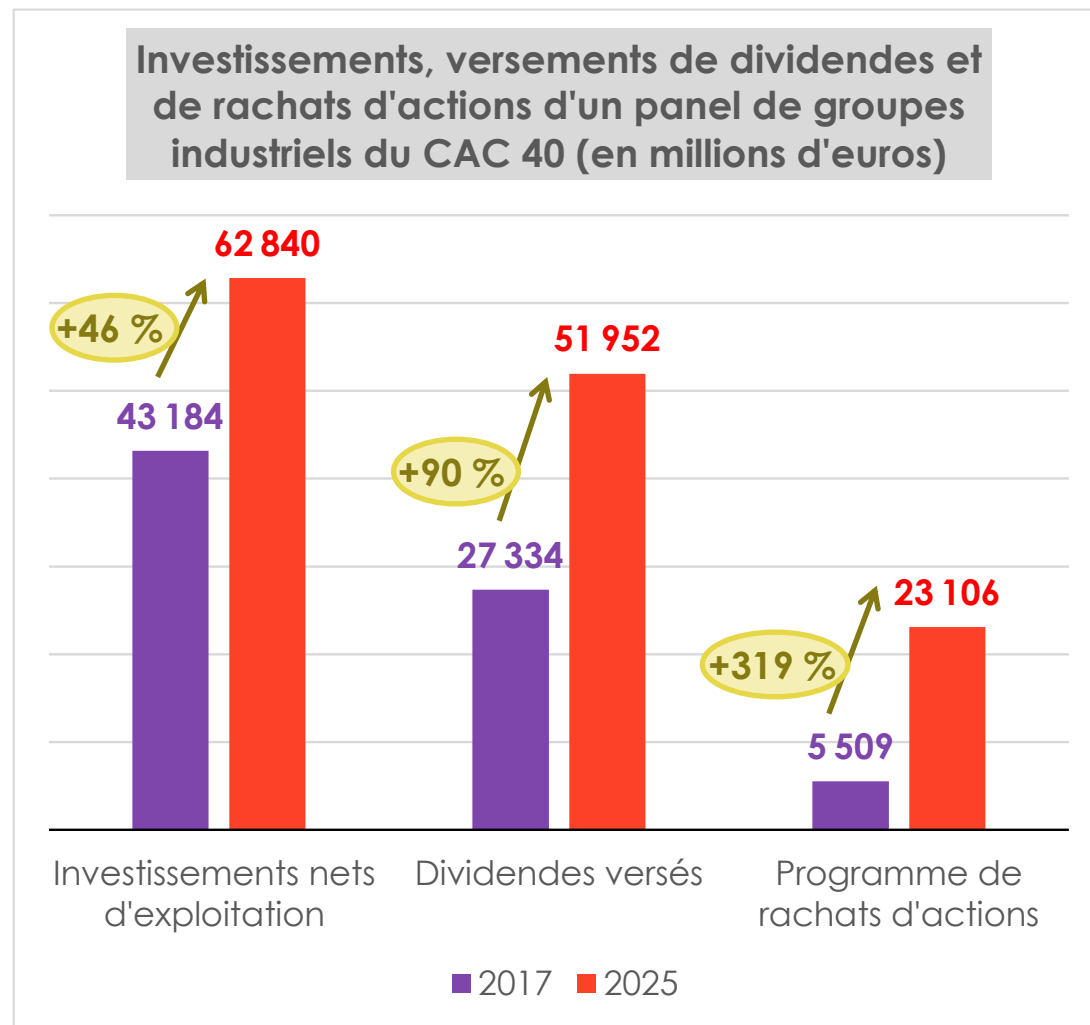
6 % des chefs d'entreprises de l'industrie manufacturière seulement estiment que les conditions financières sont de nature à stimuler les investissements prévus en 2026.

Sources : INSEE, Note de conjoncture (décembre 2024) ; [Trendéo \(décembre 2024\)](#)

Depuis 2017, les investissements des grands groupes industriels du CAC 40 ont nettement moins augmenté que la rémunération des actionnaires

Investissements et rémunération des actionnaires des groupes industriels du CAC 40

- Depuis 2017, les investissements des grands groupes industriels du CAC 40 ont nettement moins augmenté que la rémunération des actionnaires sous forme de dividendes ou de rachats d'actions.
- Alors que **les investissements ont augmenté de 46 % entre 2017 et 2025**, les dividendes versés aux actionnaires affichent une hausse encore plus marquée : +90 %. Pire encore, **les programmes de rachats d'actions**, une forme de rémunération aux actionnaires, se sont envolés sur les trois dernières années et **ont plus que quadruplé depuis 2017**.

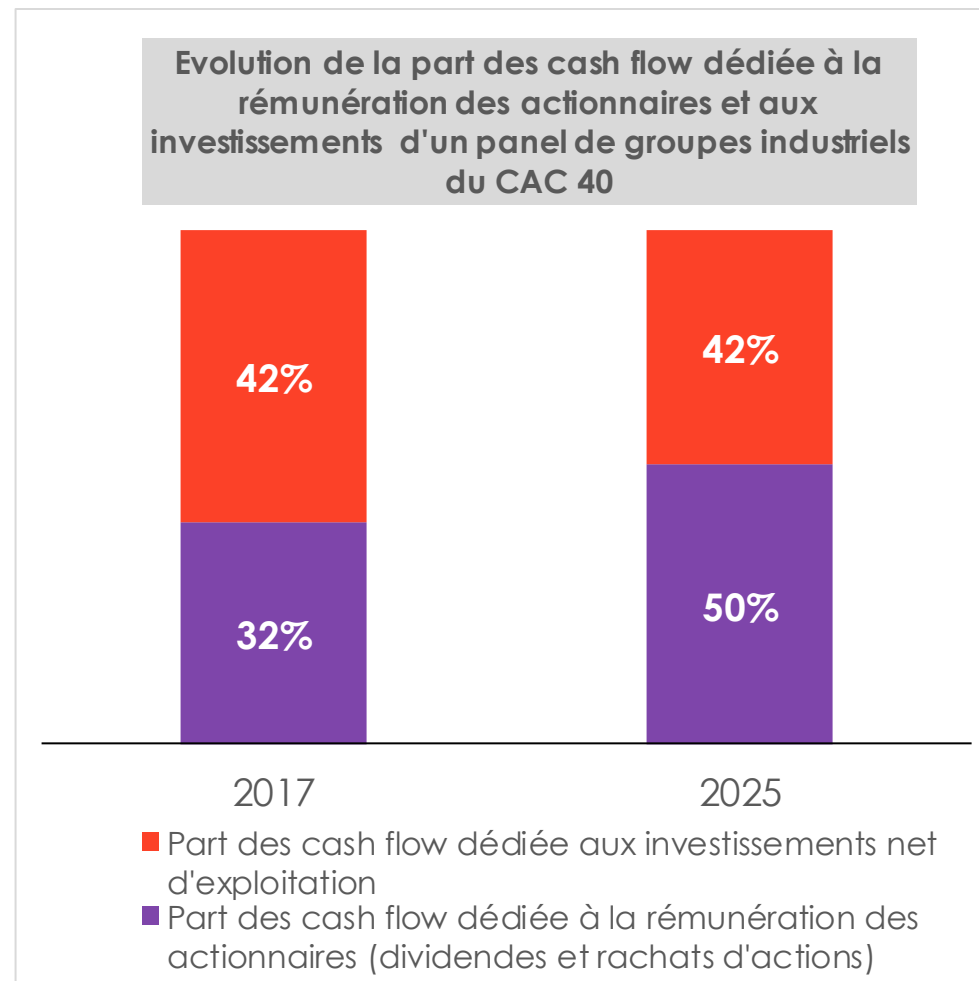


Source : données issues des rapports annuels des groupes, mis en forme par les auteurs.

Un désinvestissement à relier au choix des grands industriels du CAC 40 d'orienter plus fortement leur cash vers les actionnaires : ils consacrent désormais une part plus importante de leur cash flow à la rémunération des actionnaires (50 %) qu'aux investissements (42 %)

Part des cash flow dédiée à la rémunération des actionnaires et aux investissements des groupes industriels du CAC 40

- Mais depuis 2017, la part des cash flow des industriels du CAC 40 dédiée aux investissements stagne, tandis que celle dédiée à la rémunération des actionnaires augmente de 18 points.
- En 2025, **les industriels du CAC 40 ont consacré une plus grosse part de leur cash flow à la rémunération des actionnaires qu'aux investissements.**

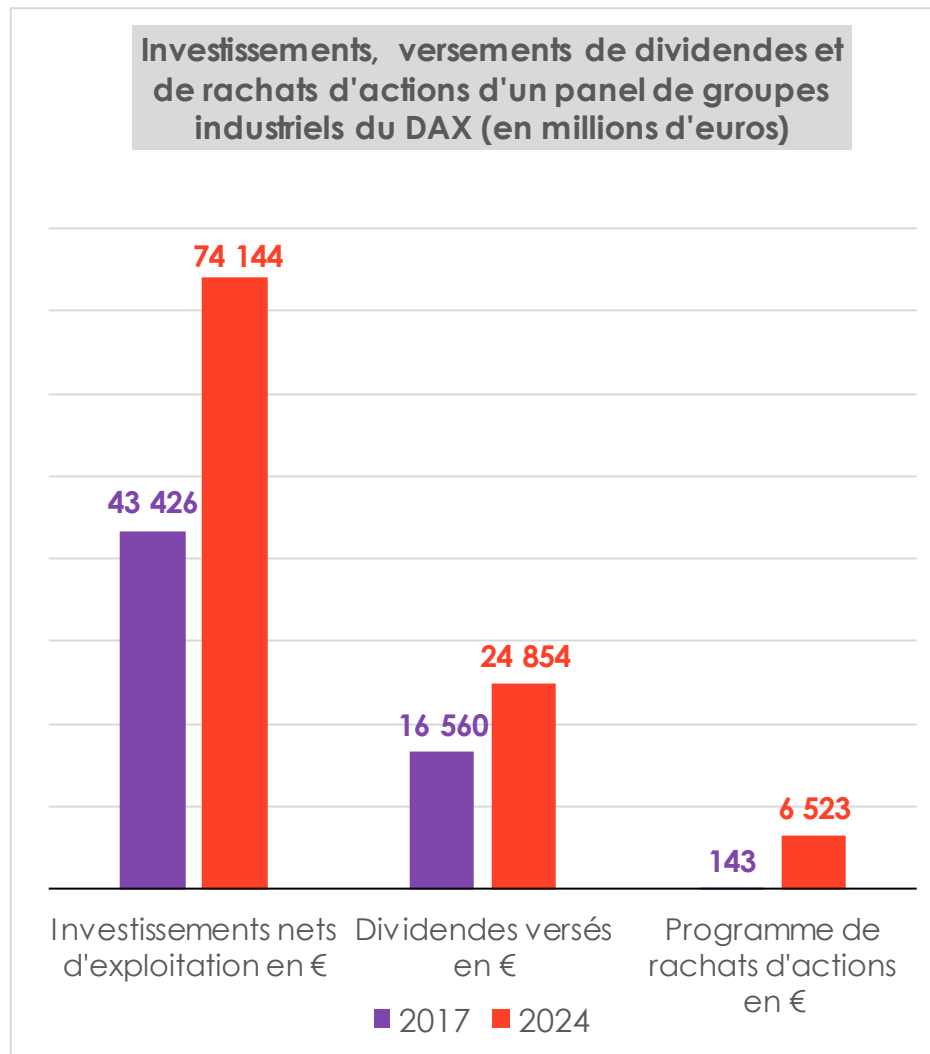


Note : Les cash flow ne servent pas uniquement à financer la rémunération des actionnaires et les investissements nets d'exploitation, ce qui explique qu'on ne tombe pas à 100 % en faisant la somme des deux postes.

Source : données issues des rapports annuels des groupes, mis en forme par les auteurs.

Les groupes industriels cotés au DAX ont été moins généreux avec leurs actionnaires que les groupes industriels français du CAC 40

Investissements et rémunération des actionnaires des groupes industriels allemands cotés au DAX

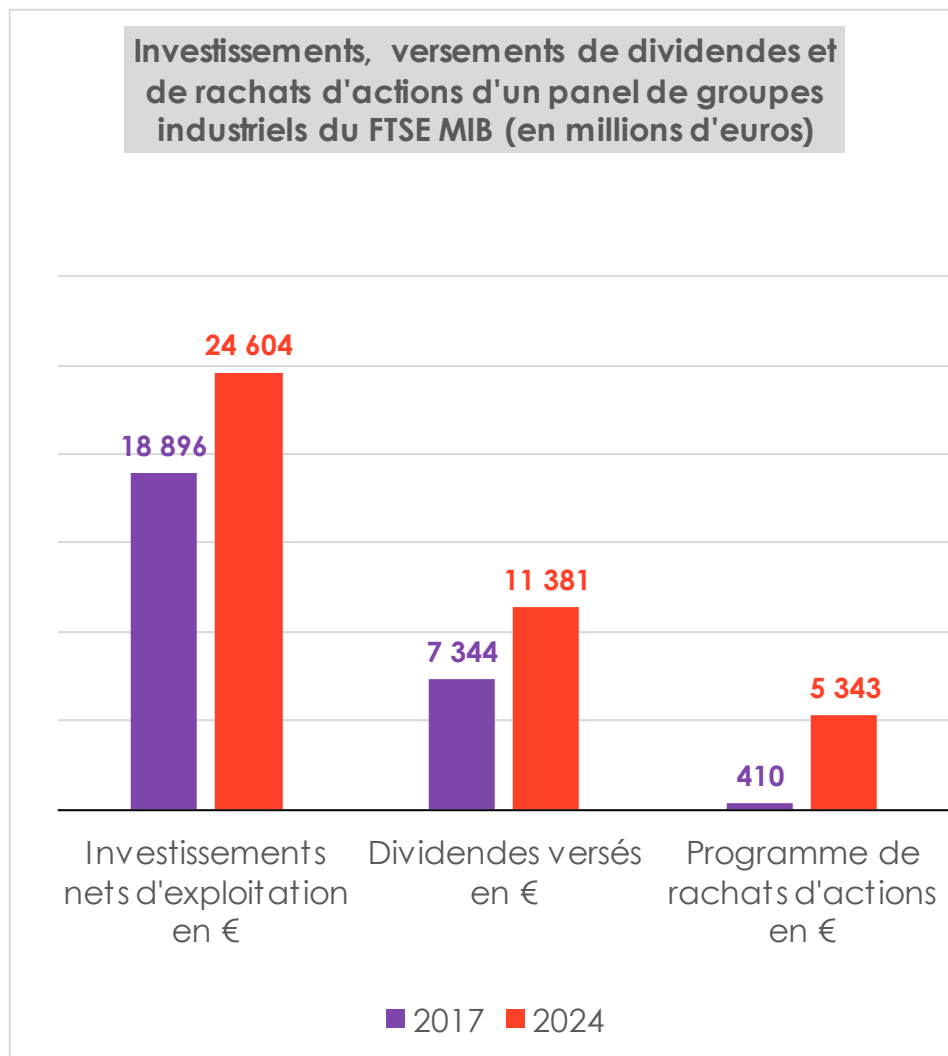


- Les groupes industriels cotés au DAX ont été nettement moins généreux avec leurs actionnaires que les groupes industriels français cotés au CAC 40. En effet, en moyenne en 2024, **les groupes industriels français ont versé 50 % de plus que les Allemands à leurs actionnaires**, en cumulant les dividendes et les rachats d'actions.
- Par ailleurs, les programmes de rachats d'actions se sont répandus plus tardivement du côté des industriels allemands sans atteindre les niveaux versés par les groupes français en 2024. Selon les informations publiées par les groupes dans leur rapport annuel, les programmes de rachats d'actions des groupes industriels ont été 2.7 fois plus élevés en France qu'en Allemagne en 2023.

Source : données issues des rapports annuels des groupes, mis en forme par les auteurs. Données non disponibles pour 2025.

Le constat est identique du côté des industriels cotés en Italie où l'investissement est resté nettement privilégié sur les actionnaires

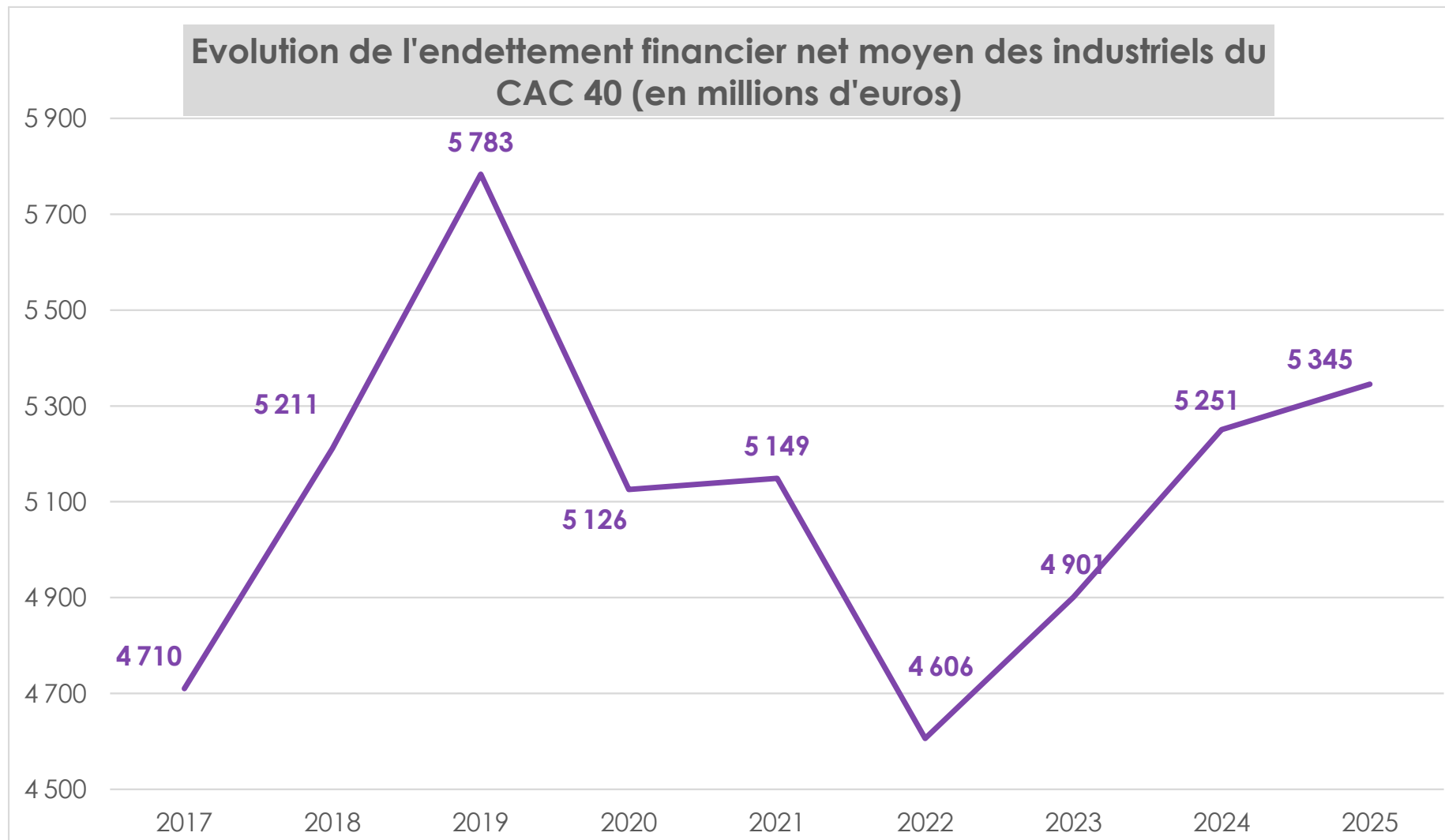
Investissements et rémunération des actionnaires des groupes industriels italiens cotés au FTSE MIB



Source : données issues des rapports annuels des groupes, mis en forme par les auteurs.

Les grands groupes n'ont pas non plus utilisé leurs super profits pour se désendetter

L'endettement a beaucoup fluctué sur la période mais n'a pas été réduit depuis 2017, une situation qui ne favorise pas l'industrie française face à la crise



Source : données issues des rapports annuels des groupes, mis en forme par les auteurs.

● Les principales causes de la désindustrialisation

FOCUS : UNE NOUVELLE DONNE GÉOPOLITIQUE
QUI FRAGILISE LA FRANCE ET L'EUROPE

Etats-Unis, Chine, BRICS, un monde en recomposition

Avant Donald Trump 2 : l'inflation Reduction Act (IRA) de Biden avec des milliards de dollars de subventions pour les industriels américains

- L'IRA est une loi adoptée aux Etats-Unis en 2022 sous l'administration Biden. Très mal baptisée, il s'agit principalement d'un grand plan d'investissement de **400 milliards de dollars** pour financer la transition énergétique.
- Pour les entreprises, **l'IRA offre des crédits d'impôt et subventions** pour les investissements et la production dans les véhicules électriques, l'éolien, le solaire, la séquestration du carbone, l'hydrogène vert, les biocarburants, les batteries, etc.
- **Ces avantages ne s'appliquent que pour des produits fabriqués aux Etats-Unis**, ce qui crée évidemment un désavantage pour les entreprises européennes. Certaines subventions sont même conditionnées à une provenance américaine des composants ou des matières premières.
- Donald Trump a remis en cause une large partie des aides de l'IRA mais celles-ci ont été massives et on contribué à soutenir l'activité



Sources : [Les Echos, S. Godeluck](#), "Présidentielle américaine 2024 : "Il est urgent d'abroger l'Inflation Reduction Act"" (07/02/2024) et [S. Amsili](#), "Qu'est-ce que l' "Inflation Reduction Act" qui inquiète tant les Européens ?" (29/11/2022)

Le président Trump veut faire payer au reste du monde sa dette plutôt qu'à ses entreprises et ses ménages les plus riches, avec comme dommage collatéral une baisse du pouvoir d'achat des plus pauvres et des classes moyennes

En imposant des droits de douane agressifs et aux taux différenciés selon les pays, les Etats-Unis remettent en cause l'OMC en tant que symbole du libéralisme. Mais cette remise en cause qui pourrait être salvatrice sous certaines conditions, se fait au profit d'un protectionnisme sauvage et généralisé qui dessert les moins favorisés (ménages et pays)

- **Trump veut faire payer sa dette par le reste du monde... :**
 - Le relèvement des barrières tarifaires est pour Trump une façon de financer ses déficits budgétaires et sa dette, qui ont atteint des sommets, en faisant payer le reste du monde, **y-compris les pays les plus pauvres** et très dépendants des Etats-Unis commercialement (Cambodge et Vietnam par exemple). Les droits de douane génèreront selon lui d'importantes nouvelles recettes pour l'Etat.
 - La Tax Foundation, une organisation non partisane, a estimé en 2024 que des droits de douane de 10 % imposés à tous les pays rapporteraient aux Etats-Unis **2 000 milliards de dollars de nouvelles recettes au cours des dix prochaines années.**
- **... plutôt que par l'impôt domestique :**
 - Ces nouvelles recettes permettraient à Trump d'éviter d'augmenter les impôts sur les entreprises américaines et les plus riches, et même de les diminuer encore.
 - Pas sûr que cela suffise cependant. Les réductions d'impôts votées récemment par le Congrès coûteraient environ **5 000 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années.** De plus, l'annonce des droits de douane par Trump a fait fuir les investisseurs qui avaient placé leurs capitaux dans la dette américaine vers les obligations européennes jugées plus sûres.

Source : [BBC NEWS Afrique, A. Zurcher, 14 avril 2025](#) ; [Le Monde, A. Bouët, 21 avril 2025](#)

La dépréciation du dollar, deuxième pilier de la stratégie de D. Trump pour réindustrialiser son pays, ferme encore un peu plus l'accès au marché américain

- La valeur d'une devise par rapport aux autres (le taux de change), en régime de change flexible (comme le sont les États-Unis) dépend notamment de l'offre et de la demande mondiale pour cette devise. Le dollar est la monnaie la plus demandée au monde puisqu'elle est la monnaie la plus utilisée comme moyen de paiement dans les échanges internationaux et pour la constitution de réserves. C'est ce qui rend actuellement le dollar surévalué par rapport à la valeur qu'il devrait avoir compte tenu de l'état de l'économie américaine et notamment de ses déficits budgétaires et commerciaux colossaux.
- D. Trump estime que la surévaluation du dollar est l'une des causes majeures du déficit commercial américain. **Un dollar élevé rend les produits américains trop chers pour le reste du monde et en diminue donc la demande** (d'où des exportations jugées trop faibles). **Déprécier le dollar est, après les droits de douane, le deuxième volet de la stratégie de réindustrialisation de Trump.** Pour y parvenir, il compte mettre la pression sur les pays étrangers et les investisseurs privés pour qu'ils vendent leurs dollars. Cela ferait mécaniquement augmenter l'offre mondiale de dollar et donc baisser son prix (autrement dit le dollar se déprécierait).
- **Pour les consommateurs américains, un dollar plus faible augmenterait le prix des biens européens en dollar, déjà fortement alourdis par les droits de douane.** L'accès au marché américain pour les entreprises européennes pourrait donc sévèrement se compliquer.
- **Cependant, Trump maîtrise beaucoup moins le taux de change du dollar que les droits de douane. Rien ne garantit qu'il arrive à ses fins sur ce point.** De plus, **la dépréciation du dollar présente des risques très importants pour l'économie américaine qui pourrait voir son inflation bondir** (les droits de douane y contribuant également) et sa dette plus difficile à financer (la dépréciation du dollar pouvant entraîner une perte de confiance dans la devise).

Source : [The Conversation, J-M. Cardebat, 7 avril 2025](#) ; [La Tribune, M. Viviani, 8 avril 2025](#)

Trump veut faire payer au reste du monde sa dette plutôt qu'à ses entreprises et ses ménages les plus riches, avec comme dommage collatéral une baisse du pouvoir d'achat des plus pauvres et des classes moyennes

- **Dommage collatéral : le pouvoir d'achat des ménages américains en premier lieu.**
 - La plupart des économistes estiment que les nouveaux droits de douane provoqueront une **hausse des prix à la consommation aux Etats-Unis**. De façon directe et immédiate d'abord parce qu'ils s'ajouteront aux prix des biens importés : ceux consommés directement par les Américains mais aussi ceux incorporés dans les productions domestiques dont les prix devraient augmenter aussi en conséquence. De façon indirecte ensuite, en réduisant à long terme la pression concurrentielle sur les produits fabriqués sur le sol américain : les biens importés devenant plus chers, les entreprises qui produisent localement pourront en profiter pour augmenter également leurs prix.
 - La Tax Foundation a estimé qu'**un droit de douane universel de 10 % augmenterait les coûts des ménages américains de 1 253 dollars** en moyenne la première année.
 - **Les ménages les plus pauvres et les classes moyennes américaines sont ceux qui consomment le plus de produits importés et qui perdront donc le plus de pouvoir d'achat.**

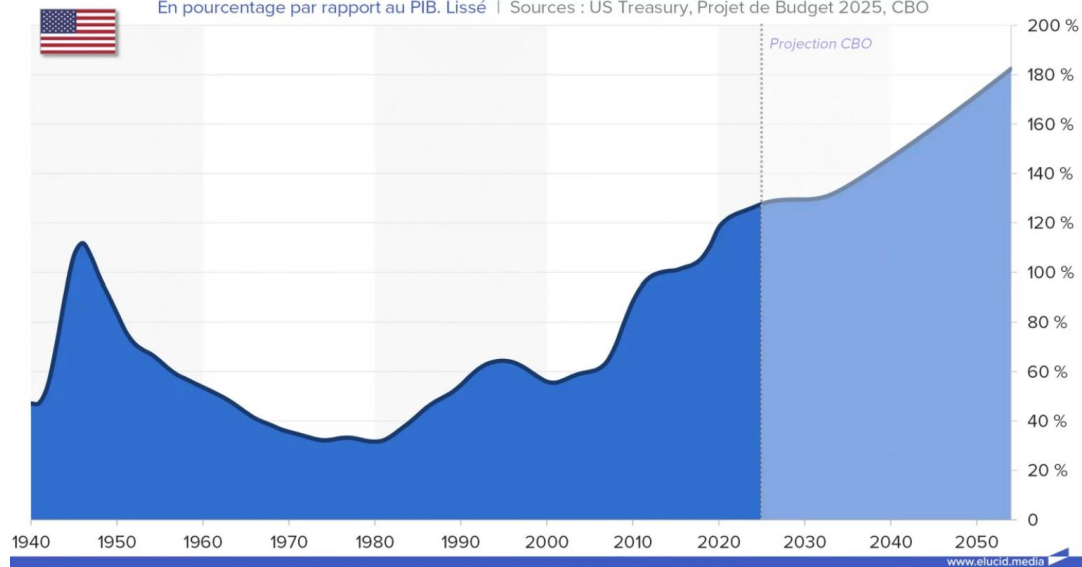


Source : [BBC NEWS Afrique, A. Zurcher, 14 avril 2025](#) ; [Le Monde, A. Bouët, 21 avril 2025](#)

Trump veut faire payer au reste du monde sa dette plutôt qu'à ses entreprises et ses ménages les plus riches, avec comme dommage collatéral une baisse du pouvoir d'achat des plus pauvres et des classes moyennes

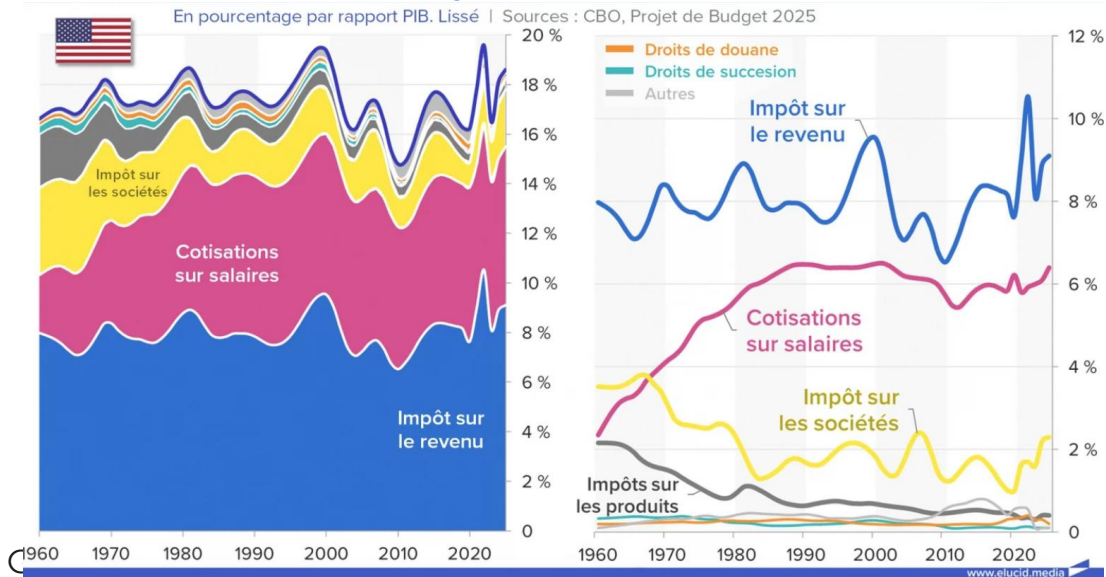
Dettes publiques américaines passées et projetées

En pourcentage par rapport au PIB. Lissé | Sources : US Treasury, Projet de Budget 2025, CBO



Composantes du budget 2025 américain avant Trump

En pourcentage par rapport PIB. Lissé | Sources : CBO, Projet de Budget 2025

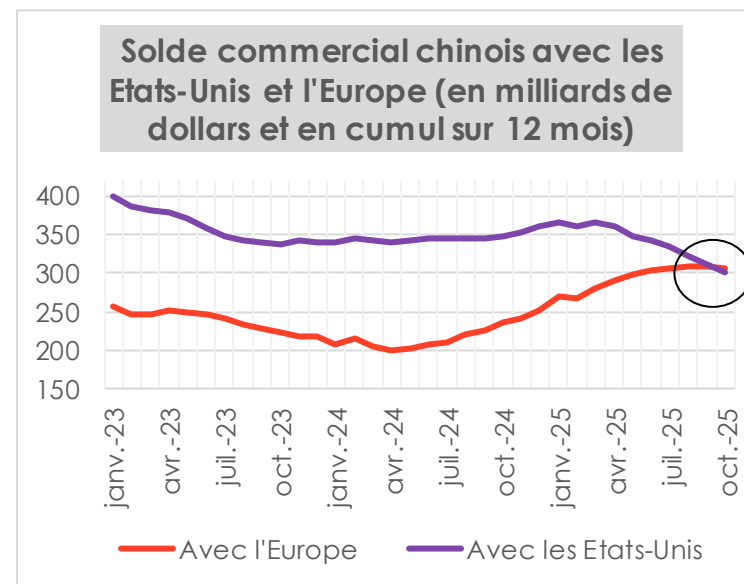


- La trajectoire de dette américaine est intenable car :
 - Le poids des taux d'intérêt devient très élevé
 - La Chine, longtemps premier client a cessé d'en acheter les titres depuis la fin des années 2010
- Les leviers "évidents" comme l'impôt sur les sociétés ou sur les revenus rejetés pour des raisons idéologiques et électoralistes, et la part des cotisations sur les salaires est déjà très élevée
- Dans ce contexte l'arme des droits de douane ressort comme une façon de lever des taxes pour assainir la situation budgétaire
- Dans ces calculs, Trump n'a pas pris en compte les effets potentiellement dévastateurs sur le taux des obligations d'Etat et sur les réponses des partenaires commerciaux

La guerre commerciale a renforcé la déferlante de produits chinois en Europe, affaiblissant davantage une industrie européenne déjà au plus bas

L'excédant commercial de la Chine vis-à-vis de l'Europe a dépassé pour la première fois depuis 2008 l'excédant commercial vis-à-vis des États-Unis en octobre 2025

- Les produits chinois sont loin d'avoir été épargnés par les droits de douane américains qui s'élèvent aujourd'hui à 47 % en moyenne, après avoir même dépassé les 100 %, rendant l'accès au marché américain quasi fermé. Pourtant, les exportations chinoises se portent mieux que jamais : **l'excédant commercial de la Chine a dépassé pour la première fois les 1 000 milliards de dollars en 2025.**
- Un résultat exceptionnel qui s'explique principalement par une redirection des exportations chinoises initialement destinées au marché américain, vers d'autres marchés et en particulier l'Europe. Si l'Europe était déjà particulièrement impactée par une déferlante de produits chinois, le phénomène s'est encore accru depuis le début de la guerre commerciale.
- En effet, entre octobre 2024 et octobre 2025, l'excédant commercial de la Chine vis-à-vis de l'Europe a dépassé pour la première fois depuis 2008 celui vis-à-vis des États-Unis. **176 produits sont directement concernés par une redirection du commerce chinois vers l'Union européenne** depuis le début de la guerre commerciale, estime le Cépii. Les secteurs industriels sont les premiers menacés et en particulier les branches qui représentent les fleurons historiques de l'industrie européenne : automobile, chimie, métallurgie. C'est **70 % de la production industrielle dans laquelle la France disposait autrefois d'un avantage comparatif, qui est affectée aujourd'hui par la concurrence chinoise** sur son propre marché. Ce chiffre atteint même les 100 % en Allemagne. L'intensification de la concurrence chinoise due à la guerre commerciale tend à affaiblir davantage une industrie européenne déjà en crise. Les conséquences économiques et sociales seront sans doute désastreuses pour l'industrie française et européenne.



Le renforcement de la concurrence chinoise menace l'industrie européenne (2)

Les prix des produits chinois baissent

- **La Chine voit ses débouchés se réduire sur deux fronts.** Sur le front domestique d'abord, avec le ralentissement de sa demande intérieure. Sur le front américain ensuite, Donald Trump ayant promis une augmentation de 60 % des droits de douanes sur les importations chinoises. **Les industriels chinois sont donc contraints de chercher des débouchés ailleurs.**
- Non seulement l'afflux de produits subventionnés chinois s'accroît et va continuer à s'accroître, mais en plus **leurs prix baissent**. En effet, à une demande intérieure faible s'ajoute un recul des coûts de production des biens manufacturés en Chine, lié à la baisse de leur facture énergétique (leurs importations russes d'hydrocarbure ayant fortement augmenté depuis la guerre en Ukraine).
- Les prix chinois devraient continuer à baisser du fait de **gains de productivité importants**. **En 2023, plus de la moitié de tous les nouveaux robots industriels chinois du monde ont été installés en Chine.**
- Le renforcement de la concurrence chinoise nous pénalise à la fois sur notre marché domestique mais aussi dans nos principaux pays partenaires à l'exportation dans lesquels nous perdons en compétitivité face aux produits chinois.

Source : [Les Echos, G. de Calignon](#), "L'industrie européenne menacée par le renforcement de la concurrence chinoise" (8/02/2024)

La montée en puissance et l'élargissement des BRICS+ soulèvent des questions géopolitiques largement ignorées en Europe

Les prix du pétrole pourraient augmenter significativement pour l'Europe

- Prise en sandwich entre les deux colosses Etats-Unis et Chine, l'Europe en oublie les BRICS+. Ce forum informel créé en 2009 par quatre pays émergents (Brésil, Russie, Inde et Chine), auquel s'est ajoutée en 2011 l'Afrique du Sud, se développe à vitesse grand V et s'est récemment élargi à cinq autres pays (Egypte, Iran, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Ethiopie).
- En intégrant quatre des plus gros exportateurs de pétrole et deux des trois plus grands importateurs d'or noir (Chine et Inde), **"les BRICS pourraient préfigurer la création d'une nouvelle OPEP qui porterait à des prix plus élevés les hydrocarbures importés par l'Europe"** souligne la fondation Robert Schuman. Un nouveau coup dur pour la compétitivité de l'industrie européenne.



Source : IRIS, Les BRICS+ : vers une domination sans limites sur les marchés des matières premières ? (30 mai 2024) ; OMC, Tableau de bord sur les chaînes de valeurs mondiales, données de 2022

Parmi les BRICS+, la Chine n'est pas le seul concurrent sérieux pour l'industrie française

- Dans plusieurs secteurs industriels, l'Inde est entrée récemment dans le top 20 des contributeurs aux chaînes de valeur mondiale (en termes de valeur ajoutée industrielle), tandis que la France en est sortie (voir tableau en annexe). C'est par exemple le cas dans la **métallurgie**. L'Inde, absente du top 20 en 2017, y est entrée en 2020 et ses exportations de produits métallurgiques contribuaient à hauteur de 1.2 % à la chaîne de valeur mondiale du secteur (26.4 milliards de dollars US de valeur ajoutée) en 2022. La France, présente dans le top 20 en 2017, avec une contribution de 1.1 % (16.9 milliards de dollars US) en est sortie en 2022. Le même chassé-croisé a eu lieu dans le secteur des **autres produits minéraux non métalliques**.

Métallurgie : contribution aux exportations mondiales (en % et en milliards de dollars US) :

	2017	2022
France	1.1 % (16.9)	<0.9 % (<18.7)
Inde	< 0.9 % (<12.5)	1.2 % (26.4)

Note : contributions en valeur ajoutée (hors fabrication des intrants) dans la chaîne de valeur mondiale de la métallurgie (incluant les intrants).

- Dans la **Chimie**, la France demeurait encore dans le top 20 en 2022 mais sa contribution a fortement diminué depuis 2017 (1.9 % en 2022 contre 2.4 % en 2017). L'Inde ne figurait pas dans le top 20 en 2017 mais y figurait en 2022 avec une contribution de 1.2 %. L'Arabie Saoudite a vu sa contribution augmenter entre 2017 et 2022 (0.9 % à 1.0 %). À eux deux, l'Inde et l'Arabie Saoudite exportaient 7.8 milliards de dollars US de valeur ajoutée de plus dans la Chimie que la France en 2022.
- Dans les **équipements de transport**, la France n'est pas sortie du top 20. Mais là encore, sa contribution aux exportations mondiales (en termes de chaîne de valeur) a fortement diminué, passant de 1.6 % en 2017 (33.7 milliards de dollars US) à 0.9 % en 2022 (21.6 milliards de dollars US). Sa contribution était en 2022 égale à celle de l'Inde alors que cette dernière n'était pas présente dans le top 20 en 2017.

Sources : IRIS, Les BRICS+ : vers une domination sans limites sur les marchés des matières premières ? (30 mai 2024) ; OMC, Tableau de bord sur les chaînes de valeurs mondiales, données de 2022

En 2025, l'impact des droits a finalement été relativement limité pour l'économie française

La guerre commerciale aura finalement coûté 4 milliards d'euros d'exportations à la France

- Si les droits de douane sont fixés à 15 % dans le cadre de l'accord commercial conclu, **la taxation effective* s'appliquant aux exportations françaises s'établit à seulement 8 % en moyenne.** L'exemption dont bénéficient les produits aéronautiques et pharmaceutiques explique cet écart, ces secteurs représentant à eux seuls un tiers des exportations françaises vers les États-Unis.
- Compte tenu de la structure de ses exportations vers les États-Unis, l'économie française a donc moins souffert que certains autres pays européens du durcissement de la politique tarifaire américaine. Les exportations françaises vers les États-Unis affichent un repli de seulement 2 % sur un an à la fin du mois de novembre 2025 pour s'établir à 47.6 milliards de dollars, grâce à la hausse des exportations du secteur aéronautique.
- Sur l'ensemble de l'année, **la guerre commerciale aura finalement coûté 4 milliards d'euros** d'exportations à la France, soit l'équivalent de 0.1 point de PIB.

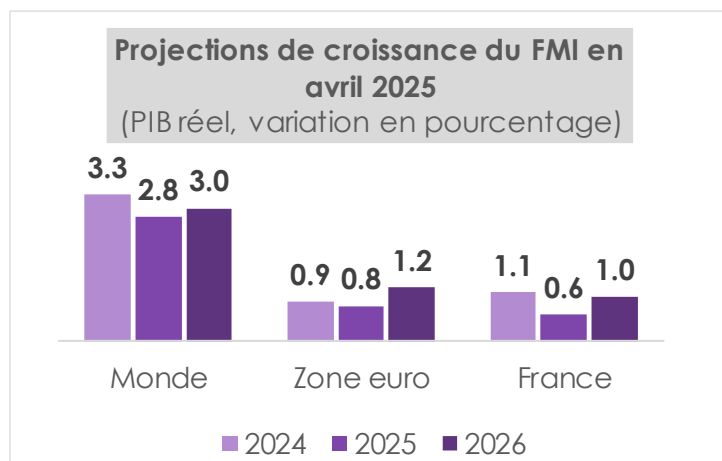
0.1 point de PIB perdu en raison de l'impact des droits de douane américains sur les exportations françaises.



*La taxation effective de droit de douane correspond au taux de droit de douane moyen qui s'applique à un pays, pondéré par la structure de ses exportations. Par exemple, un pays dont une large part des exportations vers les États-Unis concernent des produits exemptés de taxe, verra son taux effectif de droit de douane plus faible que le taux nominal prévu.

Source : [Les Échos \(27/01/2026\)](#)

Au niveau mondial : un ralentissement de la croissance attendu par le FMI, une récession crainte par les entreprises

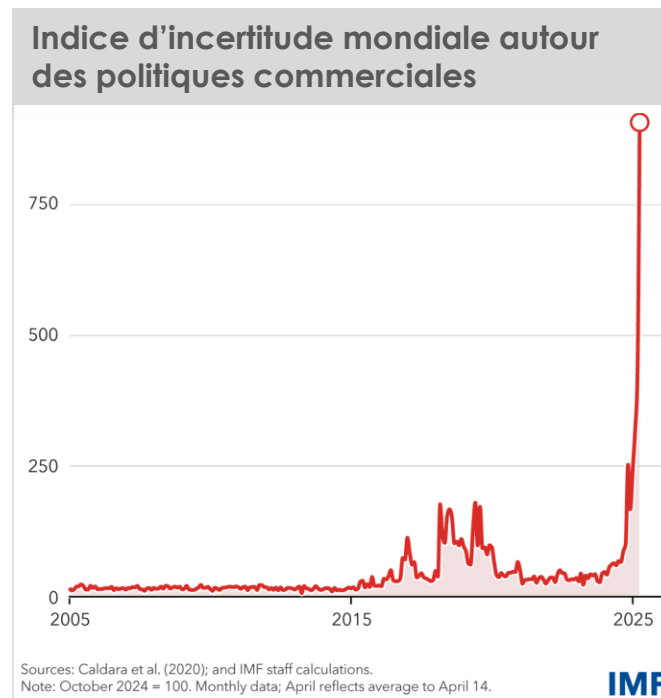


- En avril 2025, le FMI a nettement revu à la baisse ses projections de croissance mondiale, mais ne prévoit cependant pas de récession.
 - Il prédit 2.8 % en 2025 et 3.0 % en 2026 contre 3.3 % en 2024 ; des chiffres très nettement inférieurs à la moyenne historique de 3.7 % observée entre 2000 et 2019.
 - Le PIB français devrait quant à lui progresser de 0.6 % en 2025 et de 1.0 % en 2026 contre 1.1 % en 2024, des résultats légèrement meilleurs que ceux de l'Allemagne et de l'Italie.
- Ces prévisions intègrent toutefois les données disponibles au 4 avril seulement, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur des droits de douane réciproques (ou "majorés") et avant la volte-face de Trump les mettant sur pause pour quatre-vingt-dix jours. **Elles intègrent donc des droits de douane bien moins élevés que ce qui est prévu à partir du 10 juillet.** Et bien qu'elles tiennent compte d'un facteur important d'incertitudes liées à la guerre commerciale, **cette incertitude s'est aggravée le 10 avril** après le revirement inattendu de Trump sur les droits de douane réciproques.
 - D'ailleurs, **nombre de dirigeants de grands groupes craignent aujourd'hui une récession mondiale malgré les prévisions moins alarmistes du FMI.**

Source : [FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2025](#)

L'incertitude inédite liée à la guerre commerciale paralyse les entreprises en termes d'investissements et d'embauches. De ce point de vue, la guerre menée contre l'Iran arrive au plus mauvais moment

- L'incertitude mondiale qui entoure les politiques commerciales est aujourd'hui à un niveau jamais vu, et de très loin (voir graphique ci-contre). **Celle-ci met à l'arrêt les décisions des entreprises dans tous les pays du monde.**
- En France, l'équipementier automobile franco-allemand Forvia vient par exemple d'annoncer des "mesures immédiates et décisives : **gel des embauches, réduction immédiate des contrats non permanents**", baisse de ses dépenses d'investissement et ses coûts de développement "de plus de 100 millions d'euros en 2025 par rapport à 2024".
- **Un autre géant de l'industrie française**, jusqu'ici en forte croissance, **explique craindre une récession mondiale** et en conséquence "arrêter les dépenses non indispensables".
- L'incertitude va vraisemblablement se propager aux consommateurs, provoquant un ralentissement de la consommation. **Les effets de la guerre commerciale devraient donc se faire sentir même dans des secteurs qui ne sont pas directement exposés au commerce avec les États-Unis**, comme la distribution par exemple.



Un dirigeant d'industrie française au Figaro (21 avril 2025)

"La seule certitude qui ressort de cette séquence, c'est l'incertitude... et ses effets récessifs sur la croissance."

Source : [FMI, Discours de Kristalina Georgieva, Directrice générale, 17 avril 2025](#) ; [Le Figaro, V. Guillermand, D. Guinot et I. Letessier, 21 avril 2025](#)

● Les principales causes de la désindustrialisation

FOCUS : AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES, DES MONTANTS COLOSSAUX POUR DES RÉSULTATS DÉCEVANTS

La défaillance des gouvernements

Le contexte : une dégradation abyssale, sans précédent, des finances publiques (1/2)

Les gouvernements successifs ont masqué l'ampleur des déficits et le flou est entretenu sur ses origines pour préserver les entreprises et faire porter les ajustements à venir par l'ensemble des ménages, les plus démunis inclus

- Il faut attendre une note du Trésor de septembre 2024 pour découvrir l'ampleur des dégâts des années Macron avec un projet de loi de finances annonçant un déficit 2025 sans mesure corrective de -6.9 % alors même que la loi de programmation des finances publiques, **promulguée le 18 décembre 2023 indiquait alors un déficit de "seulement" -3.7 %**. **C'est donc 100 Mrds€ de déficit qui apparaissent en quelques mois.**
- Le rapport de la **Mission d'information sur la Dégradation des Finances Publiques**, mené en urgence, est sans équivoque. Dès 2023 le gouvernement connaissait la dégradation mais a refusé d'agir préférant masquer et laisser se creuser les déficits. On peut lire en particulier dans le rapport que **"le gouvernement a pris des demi-mesures en catimini, justifiées par des calculs politiques à courte vue"** ou encore que **"Les précédents Gouvernements ont ainsi mis le Parlement et les Français devant le fait accompli d'un déficit budgétaire abyssal et historique fin 2024, nécessitant des mesures de redressement dont ils rejettent désormais toute responsabilité"**. Il ressort clairement que l'Etat a sous-estimé de façon outrancière les besoins de dépenses des collectivités et sur estimés les recettes liées à la croissance attendue.
- Après la politique du quoi qu'il en coûte de la période COVID, s'est écrit l'histoire d'un **refus politique dogmatique d'utiliser le levier des recettes**. Avec des ménages exsangues sous la pression de l'inflation et de la rigueur salariale, **il aurait fallu imposer les plus riches ou les entreprises, une option jugée inacceptable quitte à saboter littéralement les finances publiques.**
- Toucher aux recettes provenant des entreprises n'étant toujours pas envisageables ce sont les services publics et les aides à la population qui sont de nouveau ciblés

Le contexte : une dégradation abyssale, sans précédent, des finances publiques (2/2)

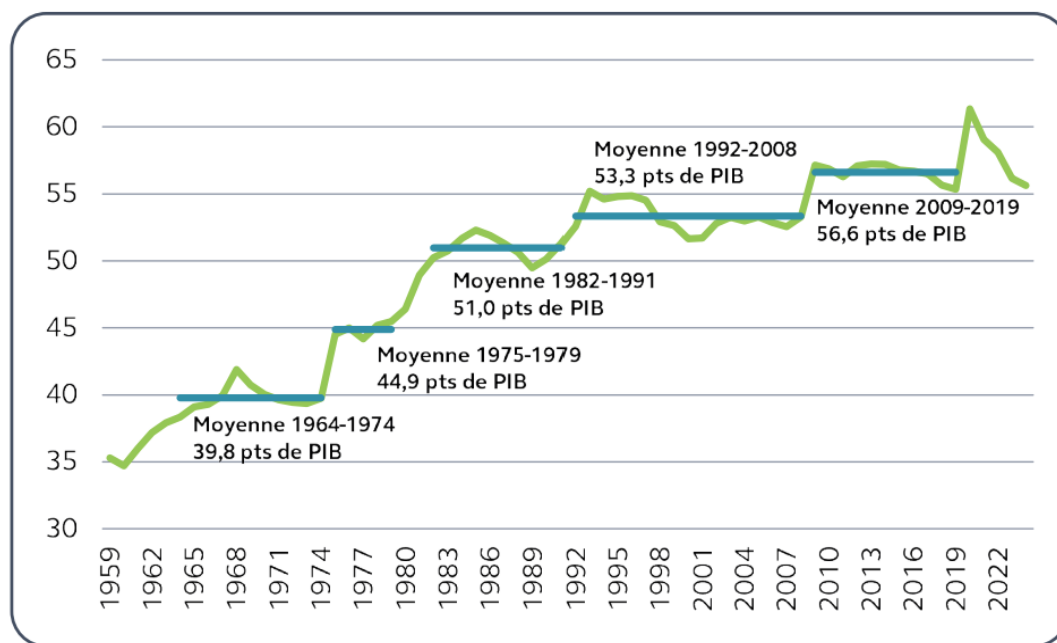
Un soutien massif aux entreprises lors de la crise de la COVID – qui a permis de limiter la casse – mais distribué indistinctement, avec trop peu de contrôle

- Des montants colossaux ont été mobilisés à titre exceptionnel puisque la Cour des comptes estime un coût qui peut être évalué à **92.4 Mds€ de 2020 à 2022**, et un **soutien financier total de 260.4 Mds€** en intégrant le montant des prêts garantis et des reports de paiements des cotisations sociales. L'impact favorable sur la population est indéniable mais la distribution des aides à toutes les entreprises y compris les plus riches pose problème
- Le "plan de résilience" décidé en 2022 pour faire face à des chocs, notamment inflationnistes, post COVIDS créés par les entreprises elle-même pour reconstituer leurs marges est encore bien plus contestable sur la forme et sur le fonds. L'État a ainsi décidé en 2022 des mesures transversales et automatiques et des aides destinées aux entreprises dont la mise en œuvre s'est poursuivie en 2023.
- La Cour des comptes qui estime le coût de ce plan à **10.7 Mds€** a établi un rapport critique sur le sujet. Si la Cour met en avant l'efficacité des mesures pour amortir les effets de la crise elle pointe aussi La Cour critique toutefois l'absence de contrôle des engagements pris par les grandes sociétés. On peut y lire : "**Des difficultés de coordination qui ne facilitent ni la mise en place des aides ni la lutte contre la fraude**" ou encore "**Le plan de résilience : des aides multiples, décidées dans l'urgence et parfois mal positionnées**".
- La seule contre partie demandée pour toutes ces aides était de renoncer à verser des dividendes l'année du recours à l'activité partielle exceptionnelle. Nombre d'entreprises s'y sont conformées mais ont **pratiqué un rattrapage les années suivantes comme le montrent les dividendes versés en 2023 et 2024 ainsi que la hausse des taux de profit**

Les dépenses publiques ont progressé par palier, largement pour soutenir les entreprises après les crises économiques

Un peu moins de la moitié de la hausse du poids des dépenses publiques entre 1980 et 2023 est liée aux aides publiques aux entreprises

Graphique n° 1 : évolution de la dépense publique par paliers au sortir des crises conjoncturelles 1959-2023 (en points de PIB)



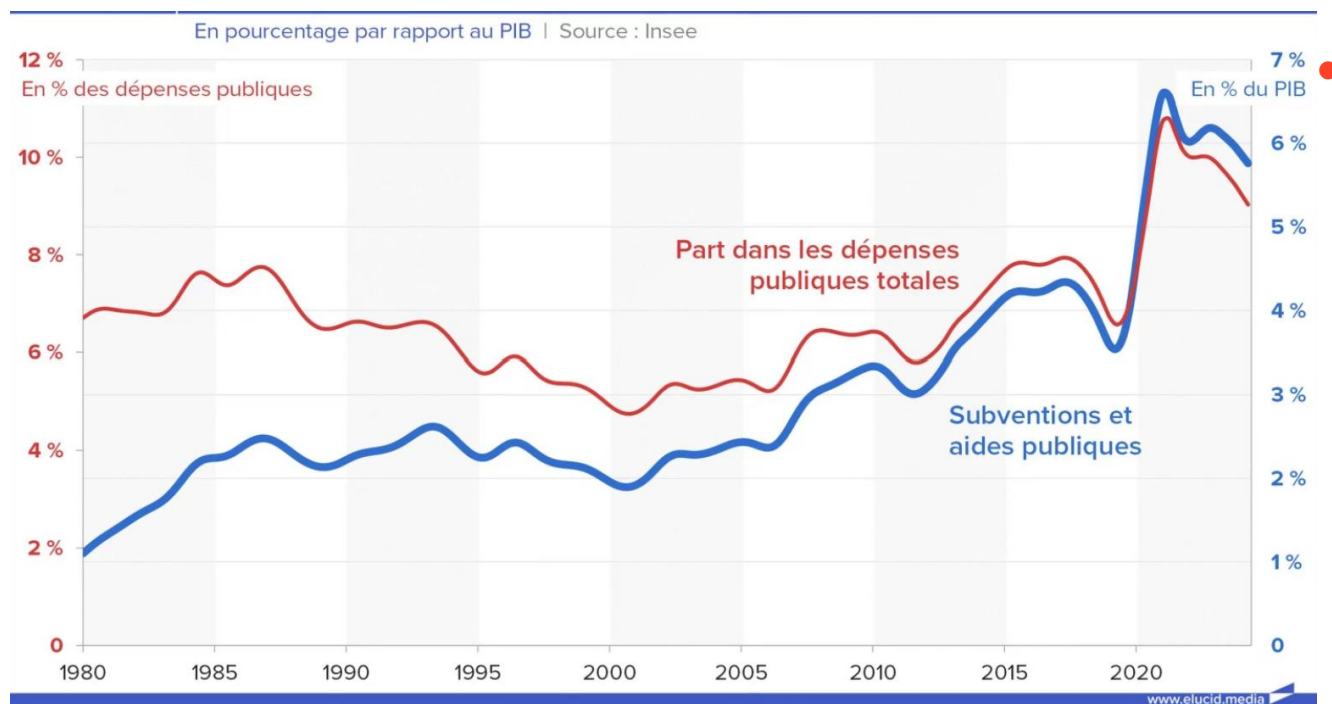
Source : Cour des comptes à partir des comptes nationaux Insee

- Le poids de dépenses publiques a augmenté de 10 points entre 1980 et 2023
- Le seul **poids des dépenses publiques aux entreprises** a progressé d'un peu moins de 5 points sur la même période (voir pages suivantes)
- **Les crises**, dont les deux dernières peuvent être qualifiées de **spéculatives** (éclatement des bulles) génèrent des franchissements de palier
- Avec les crises **l'évolution démographique** constitue l'autre facteur d'accroissement des dépenses

³. Cf. agrégat « Mesures de soutien aux ménages et aux entreprises pour faire face à l'inflation » dans le rapport économique, social et financier annexé au PLF 2025, pages 65 et suivantes.

La part des subventions et aides publiques aux entreprises dans les dépenses publiques totales a presque doublé depuis 2000

La réalité des aides va au-delà des 200 milliards d'euros

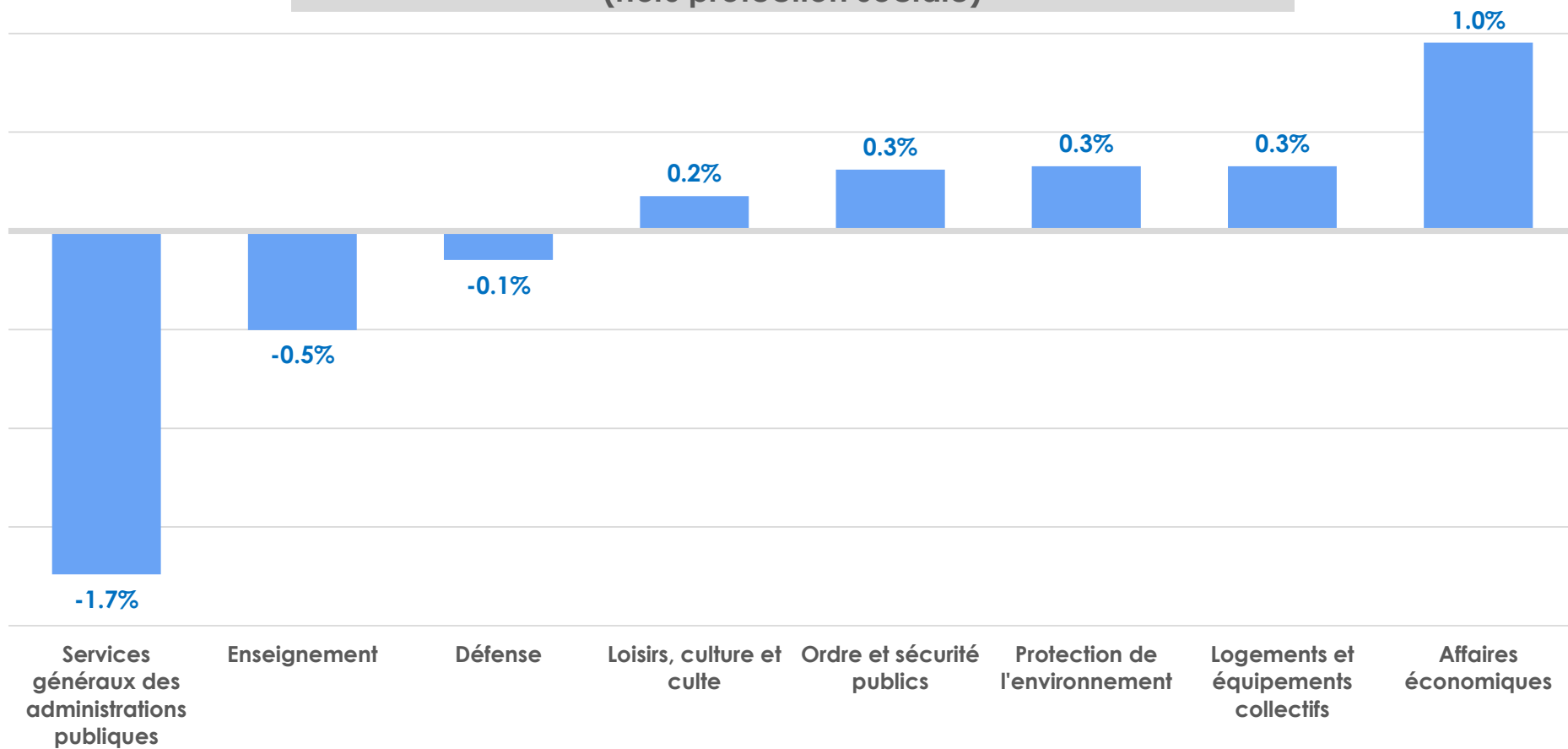


Les montants des aides publiques sont encore plus élevés si l'on ajoute les dépenses fiscales dites "déclassées". Elles atteignent 228.7 milliards d'euros en 2022. Les dépenses fiscales déclassées sont des dispositifs qui étaient auparavant considérés comme des dépenses fiscales (c'est-à-dire des allègements d'impôts), et qui sont désormais considérés comme la norme.

- Ces déclassements sont, par nature, **contestables** et sont souvent contestés par le Conseil des prélèvements obligatoires et par la Cour des comptes, qui soulèvent leur caractère arbitraire². Ils sont également liés aux procédures d'optimisation fiscales "agressives" des grands groupes. Si l'on continue de considérer ces mesures comme des allègements d'impôts, alors le montant total des aides publiques aux entreprises représente non plus 6.4 % mais **8.4 % du PIB** (deux points de plus) en 2019, soit 40.6 % du budget de l'Etat (9.4 points de plus que sans les dépenses déclassées).

La forte hausse des dépenses en faveur des entreprises

Evolution de la part dans le PIB des dépenses entre 2001 et 2024 (hors protection sociale)



Source : d'après INSEE

La forte hausse des dépenses en faveur des entreprises

- La hausse des dépenses en faveur des entreprises s'explique par le développement des aides budgétaires directes aux entreprises :
 - Programme d'investissements d'avenir fortement relevé avec France 2030
 - Aides directes sectorielles, notamment celles mises en place dans le cadre du plan de relance puis pérennisées : apprentissage, subventions en matière énergétique (renouvelables, hydrogène), aides à la relocalisation...
- Les économies ont été faites :
 - Sur les "services généraux", ce qui comprend l'administration courante et la charge de la dette
 - Sur l'éducation, en particulier le secondaire et le supérieur



Les entreprises préservées depuis 25 ans



- Hypothèses retenues :
 - Prélèvements obligatoires ménages : IR, CSG/CRDS, DMTG, TF/TH et 50 % des cotisations sociales
 - Prélèvements obligatoires entreprises : IS, impôts sur la production et 50 % des cotisations sociales
 - Fiscalité indirecte : TVA, impôts sur les produits (TICPE, TICFE,...)

- Même si une contribution leur a été demandée entre 2011 et 2013, les mesures prises depuis 15 ans sont orientées à la baisse de la taxation des entreprises : réforme de la taxe professionnelle, pacte de responsabilité, forte baisse de cotisations sociales, mesures prises depuis 2017.

Des effets d'accoutumance qui risquent de désinciter les entreprises à investir pour améliorer leur compétitivité, tout en privilégiant les reversements aux actionnaires

- selon l'IRES, **les aides publiques aux entreprises produiraient sur la compétitivité des entreprises françaises "les effets contre lesquels elles prétendent lutter."** Les auteurs postulent que c'est justement la perspective, dans le temps long, de hausses modérées mais continues des coûts du travail, qui pousse les entreprises à investir et à innover pour améliorer la productivité du travail et donc leur compétitivité. C'est ce qui s'est produit pendant les Trente Glorieuses.
- **Baisser "artificiellement" les coûts du travail par les aides publiques aux entreprises reviendrait donc à désinciter les entreprises à investir et à innover pour contrer elles-mêmes la hausse de leurs coûts de production.** Cette désincitation à l'investissement conduirait effectivement à une perte progressive de compétitivité des firmes françaises, celle-ci justifiant aux yeux des pouvoirs publics de nouvelles aides publiques aux entreprises. Les entreprises seraient alors enfermées dans un **cercle vicieux** par ces dispositifs de plus en plus coûteux et de moins en moins efficaces.
- **La flambée des reversements aux actionnaires** – mis en évidence par ailleurs dans ces documents – en France valide cette hypothèse

« Les baisses de prélèvements obligatoires sur les entreprises (...) créent une sorte d'accoutumance, de mise sous oxygène des entreprises, décourageant l'investissement en rendant moins pressant un renouvellement des équipements productifs susceptibles d'améliorer la productivité du travail. »

Source : IRES, 2022

Les évaluations empiriques réalisées jusqu'à maintenant ne permettent pas d'affirmer que les aides aux entreprises ont créé beaucoup d'emplois

L'exemple du CICE

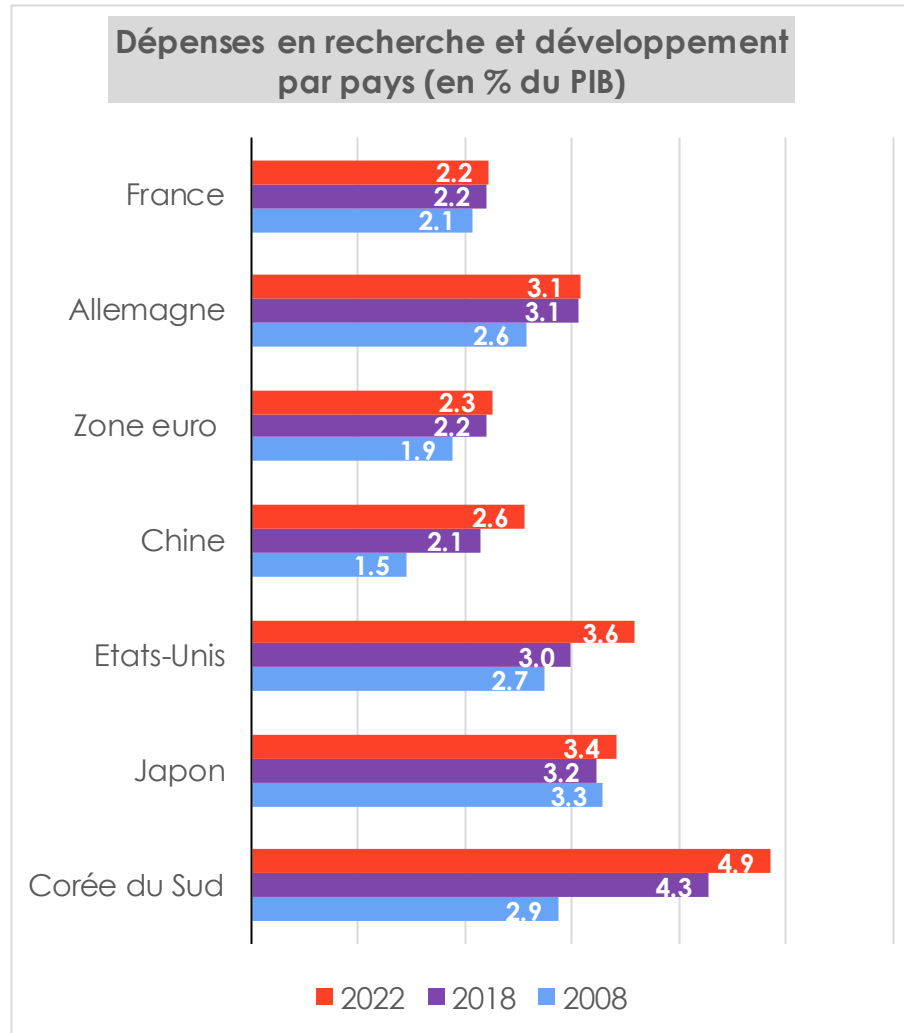
- Nombre d'études ont par exemple évalué **l'impact du CICE sur l'emploi**, mais elles **peinent à mettre en évidence son efficacité**. La plupart d'entre elles montrent un impact modéré, voire faible sur les créations d'emplois, alors que le CICE aura coûté 10 milliards d'euros la première année de sa mise en œuvre en 2013, puis 20 milliards d'euros par an entre 2014 et 2016 (soit plus d'un point de PIB). Parmi les études les plus connues, celle de la fondation TEPP (rapport commandé par France Stratégie, un organisme d'Etat) de 2020¹ estime que le CICE aurait contribué à créer/sauvegarder autour de 100 000 emplois au total entre 2014 et 2016 (pour 1 million promis par le MEDEF à l'origine). Ces créations d'emplois (les deux tiers) proviendraient essentiellement des entreprises indépendantes. Le LIEPP² au contraire, ne trouve aucun impact significatif du CICE sur l'emploi entre 2013 et 2015.
- Un rapport du CAE (2019³) conclut que le faible impact du CICE sur l'emploi, mis en avant dans les différentes évaluations, s'explique par un **ciblage insuffisant de cette aide sur les bas salaires**.
- Une note de 2019 de la Banque de France¹ montre que **l'évolution de la compétitivité-prix des produits français ne dépend que très peu de l'évolution du coût du travail en France**. En effet, avec l'internationalisation des processus de production, bien souvent, une petite partie seulement de chaque produit proposé sur le marché français est fabriquée en France par des travailleurs français. Seul le coût de cette petite partie va dépendre du coût du travail français. Le prix de vente des produits français, et donc leur compétitivité, dépend en grande partie des prix des consommations intermédiaires fabriquées à l'étranger par des travailleurs étrangers, et donc du coût du travail dans les autres pays.

1 : Gilles F., L'Horty Y., Mihoubi F. (2020), Les effets du CICE sur l'emploi, la masse salariale et l'activité : approfondissements et extensions pour la période 2013-2016, Rapport final pour France Stratégie.

2 : LIEPP (2017), "Évaluation interdisciplinaire des impacts du CICE en matière de compétitivité internationale, d'investissement, d'emploi, de profitabilité et de salaires", Rapport du LIEPP, Sciences Po

3 : L'Horty Y., Mayer T., Martin P. (2019), "Baisses de charges : stop ou encore ?", Note du CAE, n° 49.

Les aides publiques dédiées à l'innovation n'ont pas permis de gommer les faiblesses de la France dans ce domaine



Lecture : en 2022, les dépenses de R&D en France représentaient 2.2 % du PIB.

Source : [Eurostat, OCDE](#)

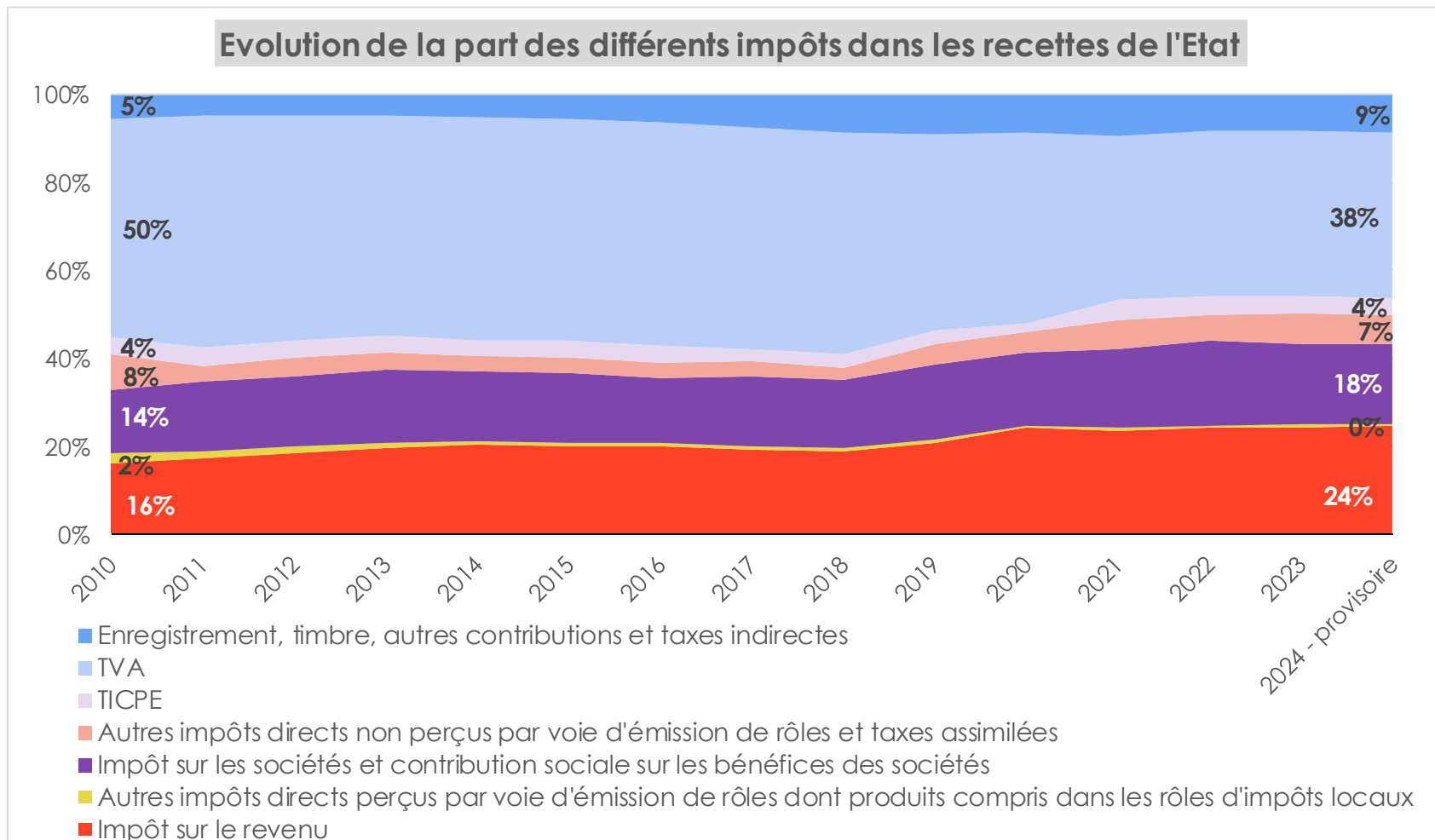
Des effets pervers : trappes à bas salaires, report de la fiscalité sur les ménages, dégradation des services publics

- Ils peuvent même avoir des effets pervers. Les allègements de cotisations constituent de véritables **trappes à bas salaires** : les entreprises, pour continuer d'en bénéficier, vont maintenir les salaires en-deçà des seuils définis pour en bénéficier.
- **Ce sont les ménages qui payent en grande partie ce que les entreprises ne payent plus.** En comparant l'évolution des différents impôts et cotisations payés d'une part par les ménages et d'autre part par les entreprises, on constate que le poids de la fiscalité et du financement de la sécurité sociale repose de plus en plus sur les ménages, en grande partie du fait des nombreuses aides publiques accordées aux entreprises.
- Les dépenses et manques à gagner pour l'Etat générés par les aides publiques aux entreprises amputent le budget national. **Lorsqu'ils ne sont pas compensés par des hausses d'imposition des ménages, ils se traduisent par une réduction des financements des services publics, avec en corolaire leur dégradation continue.**



Les impôts supportés par les ménages ont augmenté nettement plus rapidement que les impôts payés par les entreprises, plombant la demande

La pression sans cesse plus importante sur les ménages en créant de l'incertitude sur les revenus futurs est l'une des sources de la hausse du taux d'épargne



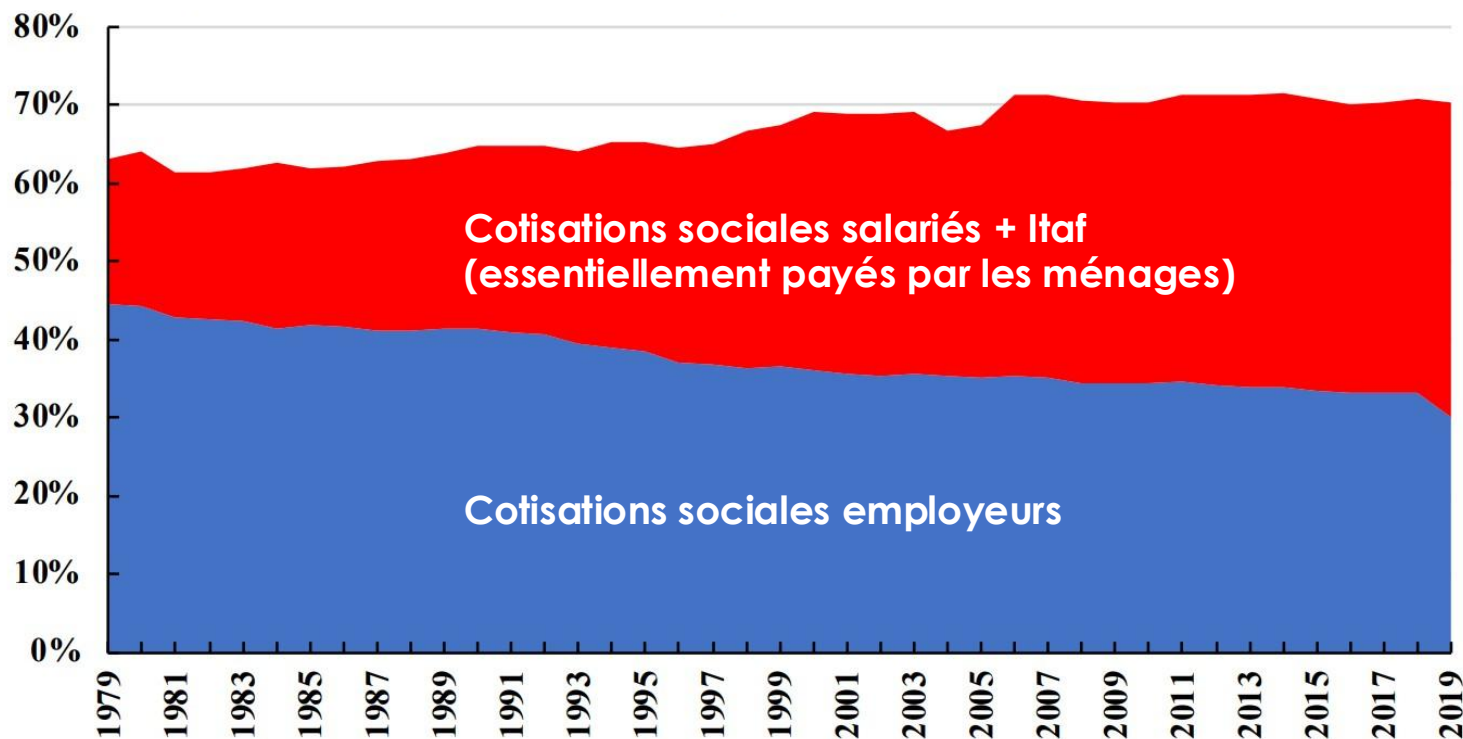
Lecture : en 2024, 24 % des recettes de l'Etat provenaient de l'impôt sur le revenu et 18 % de l'impôt sur les sociétés.

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique – DGFIP, données de recouvrement budgétaire.

Le financement de la protection sociale repose, lui aussi, de plus en plus sur les ménages avec les mêmes conséquences néfastes pour la demande

La pression sans cesse plus importante sur les ménages en créant de l'incertitude sur les revenus futurs est l'une des sources de la hausse du taux d'épargne

Évolution de la part des recettes des cotisations sociales employeurs, salariés et des impôts et taxes affectés rapportés aux recettes totales de la protection sociale



Lecture : les cotisations sociales salariés et les Itaf (essentiellement payés par les ménages) représentaient 17 % des recettes totales de la protection sociale en 1979 et 41 % en 2019.

Source : IRES, 2022

● Quelles mesures pour soutenir l'industrie ?

Les solutions sont connues, manque la volonté politique

La fausse bonne idée du réarmement européen qui révèle les vraies marges de manœuvre

Le plan européen Rearm Europe démontre que l'Europe peut trouver des ressources quand elle le juge nécessaire en faisant évoluer ses propres règles de fonctionnement

- Face à la multiplication des conflits la solution d'un réarmement massif en Europe s'est imposée au travers du plan "rearm Europe". Le 8 mars 2025, Ursula von der Leyen, a présenté un plan pour une Europe "plus sûre et résiliente" afin de répondre aux défis sécuritaires auxquels est confronté le continent. **800 milliards d'euros pourront être mobilisés sans dégrader les ratios de déficit et d'endettement des états**, dont 150 milliards sous forme de prêts à disposition des Vingt-Sept.
- Le plan repose sur l'activation, au niveau national, d'une **clause de dérogation aux règles du Pacte de stabilité et de croissance**, permettant ainsi de desserrer temporairement la contrainte budgétaire. *"Cela permettra aux Etats membres d'augmenter de manière significative leurs dépenses de défense sans déclencher la procédure de déficit excessif"*, a expliqué Ursula von der Leyen.
- Au sein de l'Europe l'**Allemagne** annonce un effort sans précédent allant pour cela jusqu'à modifier sa constitution. En mars 2025 les chambres parlementaires allemandes, à savoir le Bundestag et le Bundesrat, ont voté un **changement de la Constitution en créant une exception à la loi fondamentale du frein à l'endettement**. Au-delà de 1 % du PIB, toutes les dépenses pour la défense ne rentreront plus dans le cadre du frein à l'endettement et seront transformées en dette. Déjà en 2024 selon le dernier rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), l'Allemagne décroche la première place en termes de dépenses militaires (77.8 milliards d'euros, +28 %) en 2024 et 2025 marquera un nouvel effort avec plus 60 % annoncés.
- **En France** le gouvernement sous l'impulsion du ministère des Finances entend **renforcer la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) française** en prenant tout un ensemble de mesures (Conférence de Financement de mars 2025) : **renforcement des fonds propres** des entreprises via la BPI, **financements** publics, dispositifs pour flécher l'épargne des français (assurances vie, etc.), assurer la compatibilité avec les financements durables, recours aux financements de la BEI et de la Caisse des Dépôts, etc.

Des risques avérés de comportement non coopératifs néfastes à nos champions nationaux et un effet d'éviction potentiellement très important

Des risques importants : le surarmement, des comportements non coopératifs des états et des acteurs sont de nature à fragiliser des acteurs nationaux et à provoquer un effet d'éviction sur les autres secteurs

- Il ne faut pas se nourrir d'illusion, les efforts annoncés un peu partout en Europe vont certes accélérer la croissance de l'industrie européenne mais celle-ci est d'abord **une somme d'industries nationales**. Même si de grands groupes transnationaux sont constitués – KNDS pour les véhicules blindés, MBDA pour les missiles ou Airbus pour les avions et hélicoptères par exemple – **les pays européens œuvrent d'abord prioritairement pour leur propre BITD** car d'une part **l'enjeu de souveraineté** n'est jamais aussi important que sur les problématiques de défense et d'autre part **la taille du gâteau aiguise les appétits** de tous les industriels, **inclus les industriels américains**. L'exemple des avions de chasse est à ce titre exemplaire avec une concurrence acharnée de Dassault (Rafale), Saab (Gripen) ou Airbus (Eurofighter) mais une large majorité de marchés remportée par Lockheed Martin et son F35.
- Selon B. H. Faure dans la revue en ligne *Le Grand Continent* (septembre 2024) *L'hypothèse d'un réarmement national des Etats engendrant un accroissement de la concurrence industrielle en Europe et un affaiblissement des capacités d'action partagée de l'UE n'est pas à écarter*".
- Dans cette hypothèse, **l'Allemagne pourrait vouloir prendre une place hégémonique**. Outre la présence de gros acteurs et les investissements promis par le nouveau gouvernement elle doit trouver **des solutions urgentes pour limiter les effets de son brutal déclin industriel emporté par une industrie automobile écrasée** par la concurrence chinoise et la perte d'un avantage prix de l'énergie longtemps portée par sa proximité avec la Russie. La **réorientation d'une partie de l'industrie traditionnelle vers l'armement** est dans tous les esprits
- Dans ce contexte, le risque d'effet d'éviction – orienter les investissements vers l'armement aux dépens d'autres industries tout autant voir davantage stratégiques – est bien réel. Les efforts d'armement quand ils sont nécessaires **ne doivent pas se faire au détriment d'industrie immédiatement essentielle au bien-être des populations comme la santé ou l'éducation**. L'industrie de l'armement **ne doit pas non plus être séparée du reste de l'industrie dont elle est dépendante, de la production d'acier à la maîtrise de l'IA**.

Europe : étendre les dispositifs de financement du plan "ReArm Europe" à l'ensemble de l'Industrie

- La Commission européenne a présenté en mars 2025 le plan "ReArmEurope" qui prévoit notamment "des **investissements importants dans les capacités de l'industrie de défense européenne**". Le but est de "combler les lacunes en matière de capacités critiques et de **créer une solide base industrielle de défense**".
- Ce plan offre la possibilité aux Etats membres de dépenser à l'horizon 2030, plus de 800 milliards d'euros pour accroître leurs moyens de défense, en leur permettant d'activer la **clause de dérogation au pacte de stabilité et de croissance (qui limite normalement les déficits publics à 3 % du PIB)**.
- **La Commission lèvera elle-même jusqu'à 150 milliards d'euros sur les marchés de capitaux** pour "aider les Etats membres de l'UE à augmenter rapidement et sensiblement leurs investissements dans les capacités européennes de défense".
- **Elle a également décidé d'élargir le champ d'application des prêts accordés par la Banque européenne d'investissement (BEI) à des projets d'investissements dans la défense et la sécurité.** La BEI est une institution européenne qui emprunte de l'argent sur les marchés de capitaux et qui octroie des prêts à des conditions avantageuses pour des projets soutenant les objectifs de l'UE.
- Une stratégie de **l'Union de l'épargne et des investissements** a enfin été adoptée pour "**permettre de mobiliser plus facilement l'épargne privée** vers des marchés de capitaux plus efficaces et de canaliser des investissements vers des secteurs critiques de l'économie, tels que la défense, pour ceux qui désirent y investir."
- **Il serait tout à fait envisageable face à l'urgence économique et démocratique de faire un plan similaire pour l'ensemble des industries européennes en mobilisant l'ensemble des leviers, de la Banque Centrale Européenne à l'épargne des ménages et des entreprises**
- **Le sujet du financement de la dette publique doit être revu en faisant l'objet d'un débat démocratique**

Source : [Commission européenne, communiqué de presse du 19 mars 2025](#) ; [Union européenne, Banque européenne d'investissement](#)

Europe : réorienter les dépenses publiques vers une réindustrialisation de l'Europe

- Pour ne pas rater l'opportunité que nous offre potentiellement la guerre commerciale actuelle et plus largement la recomposition géopolitique, il faudrait selon nous **mettre en œuvre rapidement au niveau européen une politique ambitieuse de réorientation des dépenses publiques vers une réindustrialisation de l'Europe**. Concrètement, l'Europe doit notamment investir dans les infrastructures, les programmes de formation professionnelle, la recherche et développement... Elle doit aussi privilégier les produits industriels européens dans ses commandes publiques.
- Certains préconisent par exemple la **création d'une agence européenne dédiée à l'innovation technologique de pointe** s'inspirant de la DARPA américaine) pour développer et financer des technologies stratégiques.
- **L'Europe doit aussi investir massivement dans la production d'énergie** (nouveaux réacteurs nucléaires, énergies renouvelables et augmentation des capacités de stockage) afin de garantir aux entreprises des coûts de l'énergie compétitifs. De par sa nature, les Etats doivent pouvoir reprendre pleinement la main sur les politiques de production et de tarification de l'énergie
- L'industrie européenne fait face à une **pénurie de main-d'œuvre** notamment du fait d'une faible attractivité des métiers industriels auprès des jeunes et d'un manque de formations adéquates. Les dépenses publiques doivent donc mettre l'accent sur la **modernisation des filières de formation** et sur des **politiques salariales attractives** pour revaloriser les métiers de l'industrie.
- Pour financer ces dépenses publiques, l'Europe pourrait notamment mobiliser l'épargne privée européenne, abondante et sous-utilisée à l'image de ce qui est proposé via le plan Rearm Europe ou en France avec la Conférence de Financement de l'armement.

Europe : proposer une Europe de l'industrie décarbonée ou une réindustrialisation verte

- **Les Etats-Unis cherchent à entraîner l'Europe dans une stratégie de court terme** d'industrie carbonée pour laquelle la faiblesse de nos ressources est un handicap, au contraire des Etats-Unis. La chine avance à marche forcée vers la décarbonation de l'Industrie à base de renouvelable et de nucléaire tout en utilisant ses ressources en charbons très abondantes.
- **L'industrie est l'un des secteurs les plus émetteurs de gaz à effets de serre en France**, juste après les transports et l'agriculture. Trois branches représentent à elles seules 72 % des émissions totales de l'industrie : la métallurgie, la chimie, les minéraux non-métalliques et les matériaux de construction.
- La Stratégie Nationale Bas-Carbone fixe les objectifs de réduction des émissions de GES dans l'industrie à **-30 % à horizon 2030** et à **-75 % d'ici 2050** par rapport aux émissions de 2013.
- Pour atteindre ces objectifs, la **substitution de l'utilisation d'énergies fossiles par des énergies bas-carbone comme l'électricité** constitue un levier important de décarbonation de l'industrie. La seule L'électrification de l'industrie se traduira inévitablement par l'augmentation générale de la demande d'électricité, qu'il faudra combler par un accroissement de la production européenne d'électricité.
- En plus de réduire l'empreinte carbone de l'industrie française, investir massivement dans la réindustrialisation verte permettrait à l'Europe de **se positionner à la pointe des technologies vertes (cleantech et greentech)**. L'Europe pourrait ici s'inspirer des mesures prises aux Etats-Unis par Joe Biden dans le cadre de **l'Inflation Reduction Act (IRA)**. **Les mesures comme la taxation du carbone de l'acier aux frontières va dans le bon sens mais est encore insuffisant**

En France, la puissance publique doit soutenir l'industrie française dans une Stratégie Nationale d'Investissement

- Les aides publiques aux entreprises en France sont considérables, elles doivent être revues en profondeur pour favoriser les **projets d'investissements en cohérence avec une Stratégie Nationale d'Investissements** tournée vers les secteurs clefs. Laquelle stratégie peut avoir été définie en coopération avec l'échelle européenne mais centrée sur le tissu industriel français.
- La stratégie d'investissement nationale doit être **globale** (raisonnement de filière, coopération des différents acteurs, prise en compte des territoires, attendus de performances financières et IRSE, etc.).
- L'investissement industriel suppose une **stratégie du temps long**.
- Les aides publiques aux entreprises doivent, au-delà d'un certain montant, être systématiquement **contrôlées et évaluées**. Les nouveaux outils numériques peuvent être une aide précieuse sur ce sujet. Ce qui était compliqué et coûteux il y a dix ans en termes de contrôle est aujourd'hui accessible.
- Une aide publique **ne doit pas se substituer à un financement sur fonds propres** de l'entreprise.
- Les objectifs et les moyens concernant les **contenus nationaux des commandes publiques** doivent être revus avec ambition. Plusieurs études ont montré que **les commandes publiques génèrent plus d'innovations que les aides publiques à la R&D**. Les commandes publiques peuvent permettre de mieux orienter la recherche privée vers des produits ou services ayant une forte valeur (sociale, environnementale, économique) pour l'intérêt général
- Il faut lever **le tabou de la nationalisation** en lui retirant son caractère idéologique pour y substituer une **réalité pragmatique**, cf. exemple anglais, italien ou allemand sur des secteurs centraux comme l'acier, l'Energie ou les communications. Cela passe y compris par une réflexion sur les **véhicules juridiques et de gouvernance** utilisés
- **L'effort public de R&D** doit être revu très sensiblement à la hausse en conformité avec les autres grandes nations industrielles. La France est la championne du soutien à la dépense R&D privée mais très en retard sur la R&D publique. Le déclassement industriel français oblige à revoir ces priorités. Cet instrument est aussi un puissant moteur d'innovation.



GROUPE 3E **CONSTRUCTEURS D'ALTERNATIVES**



www.groupe3e.fr

03 87 17 32 60

